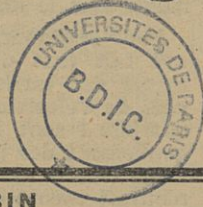


Le Pour et le Contre



ABONNEMENT
Six mois..... 250 fr.
Le numéro : 12 fr.
Chèque postal : 172-90 Paris

JOURNAL FINANCIER
PARAISANT LE VENDREDI



178, rue Montmartre — Paris (9^e)
Téléph. : GUT. 17-63
Bureau à Lyon : 3, rue Président-Carnot
Téléph. : FRAN 14-91

VENDREDI 2 AOUT 1946

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF : J. DE SAINT-ALBIN
Secrétaire général de rédaction : M. BOUTTIER

SOIXANTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 31

SOMMAIRE

Indices généraux des cours des valeurs.
Retrait de la circulation des billets de banque de fabrication étrangère.
VERS LA HAUSSE DES PRIX.
La réquisition des valeurs étrangères.
REVUE DE LA SEMAINE.
Mines d'or et valeurs sud-africaines.
A Londres.
A New-York.
Chronique de Bruxelles.
Chronique du Centre : Mines de la Péronnière.
Compagnie Française des Pétroles.
Anciens Etablissements Chapal.
LA VIE DES SOCIÉTÉS :
Banque Franco-Chinoise. — Foncière-Transports. — Canal de Suez. — Mines du Laurium. — Montecatini. — Zambèze. — Etabl. Henry Hamelle. — Selected American Products (Poupie). — Entreprises Albert Cochery. — Etabl. Ferrand et Renaud
ECHOS ET NOUVELLES : Bonification de rente pour les petits porteurs.
Décisions et Avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change et de la Chambre des Courtiers en Valeurs.
Droits de souscription et d'attribution.
Hors cote.
A Genève.
A Montréal.
TIRAGES : Liste des tirages jubiés au Journal Officiel.
Coupons.
BILANS : Banque de France. — Société Générale. — Crédit Industriel et Commercial.
ANNONCES : Chargeurs Réunis. — Standard Française des Pétroles. — Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz. — Omnium Immobilier Tunisien. — Union Sucrière de l'Aïne. — Produits Chimiques « Lion Noir ».

VERS LA HAUSSE DES PRIX

La mise au point de l'accord sur les salaires a été très laborieuse. La Conférence nationale économique avait proposé une augmentation moyenne de 21 %. Le Gouvernement aurait voulu s'en tenir au quantum de 15 % qu'il avait d'abord fixé et qu'il considérait comme la majoration maximum pouvant être accordée aux salaires sans compromettre l'équilibre monétaire du pays.

Mais il a dû finalement jeter du lest. L'augmentation moyenne sera de 18 %. Le Gouvernement a fait une concession ; les organisations syndicales en ont fait une autre. Mais l'accord n'a pas été obtenu sans peine ; du côté ouvrier notamment, on a constaté une certaine résistance qui donne à penser que l'ère des revendications n'est pas close.

Il est sans importance que l'entente se soit faite sur une augmentation de 18 % au lieu de 21 %. Il s'agit, en effet, d'une moyenne. A la base, l'accroissement sera beaucoup plus sensible ; il atteindra 35 %. Et comme les petits traitements forment la masse principale des salaires, la charge qui pèsera sur l'industrie dépassera nettement 18 %. A combien s'élèvera-t-elle au juste ? Il est impossible de l'évaluer, mais il est vraisemblable qu'elle ne sera pas éloignée de 25 %, surtout si l'on tient compte des charges accessoires supportées par les entreprises et qui sont proportionnelles aux salaires distribués.

Il n'est pas surprenant que le Gouvernement ait dû abandonner ses premières positions. A partir du moment où patrons et ouvriers s'étaient mis d'accord sur une augmentation de 21 %, pouvant aller même jusqu'à 25 %, il lui était difficile de s'y opposer. Les ouvriers n'auraient pas compris pourquoi une augmentation, acceptée par les patrons, pouvait leur être refusée par l'Etat qui, apparemment, n'était pas directement intéressé.

Cette nouvelle hausse des salaires peut-être appliquée sans élévation parallèle des prix ? Il semble que, dans les sphères officielles, on nourrisse des illusions à cet égard. M. Georges Bidault a déclaré, dimanche dernier, à St-Etienne, que les prix ne devraient pas monter sensiblement. Le même jour, à Lille, M. de Menthon est allé plus loin. Il a précisé que le but du Gouvernement était de faire baisser les prix. Il entend parvenir à ce résultat par l'accroissement de la production, la fin du marché noir, la lutte contre la rétention de marchandises et la réduction des marges bénéficiaires.

Il est possible qu'il réussisse à faire baisser les cours de quelques articles. En développant fortement la fabrication de quelques objets d'utilité courante, en imposant aux distributeurs une diminution de leur pourcentage bénéficiaire, il peut obtenir quelques baisses spectaculaires. Mais nous doutons qu'elles soient assez nombreuses et assez importantes pour influencer le niveau du coût de la vie. Nous craignons, au contraire, qu'en dépit des mesures qui pourront être édictées, les prix accuseront, dans leur ensemble, une poussée à la hausse.

Cette éventualité nous paraît probable parce que l'Etat a donné l'exemple de la hausse en relevant les tarifs de chemins de fer et les prix du gaz et de l'électricité. M. Bidault a prétendu que la hausse des transports n'entraînerait pas une majoration des prix de plus de 2 %. En réalité, elle sera plus considérable.

Il y a lieu de considérer, en effet, que la hausse affectera les prix de revient à tous les stades de la fabrication. Le charbon expédié à la forge coûtera plus cher ; l'acier expédié à une industrie de transformation augmentera également. Il en sera de même du produit fabriqué envoyé à l'utilisateur. L'élévation des tarifs des

transports fera cascade et exercera ainsi une action cumulative qui aura pour résultat de relever sensiblement le prix de vente d'un article.

D'ailleurs, même si la majoration ne devait pas dépasser 2 %, la hausse des prix trouverait un autre aliment dans l'élévation générale des salaires.

Celle-ci aura pour conséquence d'accroître de 20 à 25 % les sommes distribuées à la population ouvrière. Pour éviter toute hausse des prix, il faudrait que le volume de la production augmentât simultanément dans la même proportion.

Or, c'est là une chose absolument impossible. L'insuffisance de nos ressources en charbon limite actuellement l'activité de nos industries. Ce n'est pas parce que, demain, on aura relevé les salaires qu'il y aura plus de charbon disponible et que les entreprises pourront travailler sur un rythme accéléré. La production n'étant pas appelée à s'accroître, l'augmentation de la demande résultant de l'élévation des salaires engendrera nécessairement un enchérissement du coût de la vie.

Cette hausse ne fera qu'incorporer l'élévation des prix de revient due à la majoration des salaires. Si le Gouvernement s'avisait de l'empêcher en bloquant les prix, il ne réussirait qu'à réduire ou supprimer la marge bénéficiaire du fabricant. Cette pratique conduirait à une diminution de la production qui accentuerait le déséquilibre entre l'offre et la demande.

La stabilité ou la baisse des prix nous paraissent donc des espoirs chimériques.

Au surplus, l'Etat n'a pas donné le signal de la hausse seulement pour les chemins de fer, le gaz et l'électricité. Il l'a donné aussi pour le blé, le lait et le vin, c'est-à-dire pour les trois principaux produits agricoles. Par cette décision, il a également contribué à précipiter la hausse des prix.

Ce qui est grave, c'est que la hausse ne sera pas limitée à ces trois denrées ; elle fera tache d'huile. Elle provoquera un relèvement général des prix.

Pour s'en convaincre, il suffit de considérer que le prix du blé passera de 700 à 1.100 francs le quintal. En 1945, la France a produit 45 millions de quintaux qui représentaient une valeur de 31 milliards de francs.

En 1946, la récolte est estimée à 65 millions de quintaux. Sur la base de 1.100 fr. le quintal, elle aura une valeur de 71 milliards.

En 1945-46, le lait a été payé à la ferme 6 fr. le litre. En 1946-47, il vaudra 12 fr. La production étant de 50 millions d'hectolitres, les sommes perçues par les producteurs passeront de 30 milliards en 1945-46 à 65 milliards en 1946-47.

Pour le vin, la récolte de 1945 a été de 25 millions d'hectolitres qui ont été payés à raison d'une moyenne de 1.000 francs l'unité. Cette année, elle atteindra probablement 45 millions d'hectolitres pour lesquels les viticulteurs toucheront 1.200 fr. par hectolitre, soit 54 milliards pour l'ensemble de la récolte.

Si nous additionnons ces divers chiffres, nous constatons que pendant la campagne 1945-46, la classe paysanne a disposé, pour ces trois produits essentiels : blé, lait et vin, d'un revenu de 86 milliards.

En 1946-47, par suite du relèvement des prix et de l'amélioration des récoltes, elle disposera d'un ensemble de ressources supérieure à 190 milliards. D'une année à l'autre, son pouvoir d'achat aura donc plus que doublé.

Une expansion aussi considérable des revenus agricoles doit exercer de profondes répercussions économiques. La classe paysanne cherchera à utiliser son

pouvoir d'achat et, comme la production industrielle ne se sera pas accrue, dans une proportion aussi forte, la loi de l'offre et de la demande exercera son action inexorable et provoquera une élévation générale des prix.

Il s'agit là d'un phénomène mécanique contre lequel aucune loi, aucune contrainte ne peut rien. Tout ce que l'on peut espérer, c'est que les milieux agricoles épargneront une fraction importante de leur pouvoir d'achat supplémentaire. Encore faudra-t-il qu'ils aient confiance dans la monnaie et qu'ils ne soient pas menacés d'une spoliation par la voie de l'impôt ou de toute autre manière.

Lorsqu'on récapitule tous les facteurs de hausse des prix, on ne comprend pas comment pourrait être escomptée une stabilisation, voire une baisse.

Il est un autre facteur dont nous n'avons pas tenu compte, bien que son action soit loin d'être sans efficacité. C'est l'augmentation de la circulation fiduciaire. Depuis quelques semaines, un barrage a été dressé contre le flot montant des nouveaux billets. Les émissions de la Banque de France ont même marqué un recul.

Mais si l'on s'en rapporte aux déclarations officielles, le péril est loin d'être conjuré. Le déficit budgétaire demeure une cause permanente d'inflation. Celle-ci risque d'être demain encore plus importante, l'élévation des traitements des fonctionnaires devant alourdir encore les charges de l'Etat.

Quand on analyse la situation présente et les perspectives immédiates, tout fait redouter une hausse des prix. Certes, elle ne se fera pas sentir immédiatement. C'est sans doute surtout à partir de l'automne qu'elle jouera. D'ici là, il est même possible qu'on assiste à quelques baisses sporadiques. Mais elles seront trop limitées pour contre-balancer l'influence des éléments adverses, malheureusement beaucoup plus nombreux et plus puissants.

LA RÉQUISITION DES VALEURS ÉTRANGÈRES

Consolidé Anglais

Le décret de réquisition que l'on attendait à la suite de l'accord conclu en avril dernier entre le Gouvernement français et la Trésorerie britannique, vient de paraître à l'Officiel du 28 juillet. Les citoyens, sujets ou protégés français résidant en France, en Algérie ou dans les territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer, ainsi que les personnes morales ayant leurs établissements dans les mêmes territoires sont tenus de céder au fonds de stabilisation des changes les valeurs mobilières étrangères dont ils sont propriétaires et qui seront portées sur les listes de l'Office des Changes.

Pour les banques, agents de change, courtiers, établissements financiers, cette obligation s'étend aux valeurs mobilières qu'ils détiennent pour le compte de leurs clients. La réquisition prend effet du jour de la publication de l'avis de l'Office des Changes. Les valeurs réquisitionnées sont payées à un prix calculé en appliquant au dernier cours coté sur la place d'origine avant la réquisition, le taux de change en vigueur à la même date. Le règlement de ce prix est effectué par virement au compte en banque de l'intéressé. Telles sont les dispositions du décret.

L'application en a été immédiate. Au même J. O. du 28 juillet paraissait l'avis n° 986 de l'Office des Changes précisant les détails de mise en œuvre, que nous résumons à grands traits.

Il est spécifié que les personnes morales ou physiques ayant leur résidence ou établissements dans l'Union Indochinoise ou les établissements français de l'Inde sont provisoirement dispensées de l'obligation de cession.

Pour les titres déposés en France, s'ils sont au porteur, le rôle des propriétaires se borne à accuser réception à l'établissement dépositaire de la lettre que celui-ci lui écrit pour l'informer que tels de ses titres fait l'objet d'une réquisition. Si les titres sont au nominatif, le propriétaire doit remettre à l'intermédiaire, chez qui les titres sont en dépôt, un ordre de transfert.

Indices généraux des cours des valeurs

	19 juill.	26 juill.
Indice général Actions (284 valeurs françaises)	558	569
Banques	278	283
Assurances	221	219
Houillères du Centre	452	452
Houillères du Nord	350	349
Industries extractives	578	608
Pétroles	535	555
Forges et Acieries	578	593
Constructions mécaniques	1.010	1.038
Automobiles	1.211	1.200
Constructions navales	824	822
Matériaux de construction	1.788	1.795
Produits chimiques	629	650
Textiles	2.321	2.325
Chemins de fer	200	202
Navigation	1.519	1.715
Gaz	202	205
Electricité	258	257
Alimentation	1.399	1.424
Grands magasins	977	1.000
Divers	963	966
Coloniales	892	897
Sociétés françaises à l'étranger	741	760
Valeurs étrangères	358	350
Rentes et valeurs à revenu fixe	143,6	143,5

L'indice 100 = moyenne de 1938

La tendance du marché a été assez irrégulière pendant la semaine considérée. Sur 16 groupes en hausse, certains n'ont enregistré que de faibles plus-values, comme les coloniales, les banques, les chemins de fer, le gaz ; d'autres, au contraire, ont marqué des avances importantes, ainsi les produits chimiques, les textiles, les pétroles, la navigation. Les six groupes en baisse ne l'ont été que de façon minime. Les houillères du Centre sont demeurées stables. Les valeurs étrangères ont marqué un recul assez net. Les valeurs françaises à revenu fixe n'ont pour ainsi dire pas bougé.

Retrait de la circulation des billets de banque de fabrication étrangère

Conformément au décret du 6 juin, les billets de banque de 1.000 fr. de fabrication anglaise et américaine et les billets de 500 fr. du type brun rouge ont cessé d'avoir cours légal et pouvoir libératoire le 13 juillet 1946.

Rappelons que jusqu'au 30 septembre inclusivement les coupures démonétisées peuvent être échangées à tous les guichets de la Banque de France.

Postérieurement au 30 septembre, elles ne seront plus échangées qu'aux guichets du siège central de la Banque de France, à Paris.

FP 188

Au cas où les titres seraient déposés dans le Royaume Uni, le propriétaire est tenu de s'adresser à un intermédiaire en France et de lui remettre un ordre prescrivant au dépositaire de livrer les titres ou le certificat nominatif à la Banque d'Angleterre.

Enfin, si les titres sont déposés à l'étranger, ailleurs que dans le Royaume Uni, le propriétaire doit également passer par le canal d'un intermédiaire en France, auquel il remet un ordre prescrivant au dépositaire d'envoyer les titres à cet intermédiaire en France, qui fera le nécessaire.

Les propriétaires ont un délai de quinze jours, et les intermédiaires d'un mois, pour accomplir leurs obligations respectives, le délai courant du jour de la publication de l'avis de l'Office des Changes.

Au cas où les valeurs livrées n'auraient pas fait l'objet de déclarations régulières, il faudrait en déduire les pénalités exigibles. Toutefois, le ministre des Finances, usant de son pouvoir transactionnel, n'infligera aux contrevenants qu'une amende de 10 à 20 o/o de la valeur des titres.

Les seuls frais à la charge des propriétaires sont ceux qui sont nécessaires à la mise des titres en état de bonne livraison, les autres frais restant à la charge du Trésor.

La Banque de France crédite les intermédiaires de l'indemnité de réquisition dès qu'elle a été avisée par les autorités britanniques que les titres au porteur ont été jugés de bonne livraison ou que le transfert des valeurs nominatives a été réalisé. Les intermédiaires, à leur tour, créditent leurs clients.

En annexe à cet avis, figure la liste des premières valeurs réquisitionnées. Elle est brève, ne comprenant que les deux catégories du Consolidé anglais, cotées à Paris (assez peu d'ailleurs) : 2 1/2 % et 2 1/2 % 1853, le coupon qui doit rester attaché étant, dans les deux cas, celui du 5 octobre 1946. Le cours du rachat est de 96 3/4 pour le 2 1/2 % et de 95 1/2 pour le 2 1/2 % 1853. Au change officiel de 479 fr. 70, le prix ressort à environ 46.400 fr. pour le premier et 45.800 pour le second. Il est à noter qu'à Paris les cours du 2 1/2 % étaient passés de moins de 40.000 fr. au début du mois à 43.200 vendredi dernier, jour où les transactions ont cessé.

On affirme à nouveau qu'aucune affectation particulière, aucun contrôle spécial n'est prévu en ce qui concerne les indemnités qui seront versées aux propriétaires. Cela paraît assez satisfaisant. Mais quelle sera l'importance du délai de règlement ? Il est difficile de le calculer d'une façon précise. Ce délai dépendra, comme on l'a vu, de la célérité avec laquelle seront accomplies les différentes formalités prévues et par conséquent, dans une certaine mesure, de la diligence apportée par les intermédiaires.

Quant à l'importance de la somme en sterling que la réquisition du Consolidé mettra à la disposition du gouvernement français, on l'évalue à 5.250.000 £ soit environ 2.520.000.000 de francs.

Cette réquisition n'est qu'un premier pas. Toutefois, le gouvernement français est très désireux d'obtenir une révision de l'accord intervenu en avril, dont les clauses ont paru sévères aux Anglais eux-mêmes.

Le gouvernement anglais s'est bien affirmé hostile à un adoucissement des exigences, qui lui ont été imposées, dit-il en manière d'excuse, par la dureté des temps. Mais on conserve l'espoir que les contacts quotidiens maintenus avec la Trésorerie britannique pourront donner lieu un peu plus tard à certains aménagements qui seraient fort désirables, aussi bien en ce qui concerne les transferts de titres que les transferts d'or. La balance du commerce nous est très défavorable dans nos rapports avec l'Angleterre; elle a nécessité le transfert d'or d'une valeur de 3 millions de livres pour chacun des mois de mars, avril, mai, et de 4 millions pour le mois de juin. A ce rythme, nos réserves d'or exportables seraient vite épuisées. Il ne serait pas moins dangereux de continuer à aliéner nos titres en sterling, qui constituent un lien indispensable entre les deux économies.

Ces circonstances ont du reste conduit M. R. Schuman à préciser mercredi, au cours d'une conférence de presse, que rien n'était encore décidé quant au choix des valeurs appelées à fournir éventuellement le deuxième train des réquisitions et quant à la date de cette mesure. Le ministre a spécifié qu'il entendait rouvrir les négociations dès qu'il en aura la possibilité en vue d'obtenir au moins la simple mise en gage de ces valeurs plutôt que leur cession. Les avoirs français en valeurs étrangères, actuellement déclarés, sont évalués à \$ 1 milliard approximativement.

REVUE DE LA SEMAINE

L'accord sur la majoration des salaires est fait acquis. Celui sur le traitement des fonctionnaires va maintenant le prolonger ou le compléter. Plus haut, nous exposons l'économie de ces décisions et les incidences qu'il y a malheureusement sujet d'en attendre à l'égard des prix. Entre les deux solutions qui s'offraient, ou d'attendre d'une production libérée et développée un abaissement du coût de la vie, ou d'augmenter le taux des salaires, le gouvernement, pressé dans ses retranchements, a donc fait son choix. Il a opté contre son propre gré, peu libre de son choix, à la vérité, car tous

ces problèmes s'imposent à l'examen sous un angle électoral qui les dénature. Au moins la consultation d'octobre assurera-t-elle cette fois aux gouvernants un délai dont l'absence condamne aux vues étiologiques ou aux solutions empiriques. Pour le moment, c'est le mal nécessaire.

Pour la Bourse, ces décisions, auxquelles ont fait tout aussitôt cortège les relevements des tarifs des chemins de fer, du gaz, de l'électricité et du prix du blé, du charbon... sont les présages d'un nouveau gonflement des prix. Il n'y a que quelques mois, la cote des valeurs à revenu variable n'offrait encore qu'une sensibilité toute restreinte à cette influence et dans l'ascension générale des prix son propre niveau était resté très en deçà de la parité correspondant aux cours d'avant guerre, contre-coup des ravages de la guerre et aussi d'une législation paralysante. Mais progressivement la réévaluation des actifs opérée dans les entreprises a créé une ambiance bien différente, en remettant en train la recherche des « valeurs réelles », cependant que nationalisations et réquisitions rejetaient dans un même cercle restreint de valeurs l'emploi de disponibilités en incessant accroissement. Il y a dans le choix des valeurs s'offrant aux capitaux disponibles une pauvreté évidente qui s'oppose à leur investissement et qui devra justifier tôt ou tard des dispositions pratiques.

La hausse, en attendant, se poursuit dans ces conditions d'étroitesse d'un marché qui, par la privation du terme et de l'arbitrage et par la contraction de sa cote est bien loin de l'élasticité par laquelle s'entretenait son activité avant la guerre. Sidérurgie, industries chimiques, textiles, alimentation... sont les compartiments favorisés où se précipite une hausse qui, en bien des cas, laisse encore la demande en suspens à la cote. Cependant, les valeurs indochinoises et les valeurs étrangères restent frappées d'un discrédit qui se prêterait lui-même à un revirement. Les craintes persistantes du marché à l'égard du règlement des valeurs étrangères réquisitionnées ne se sont pas atténuées cette semaine à la lecture du décret inaugurant cette réquisition par la désignation du consolidé anglais. Entraînement d'une défiance qui semble excessive. Au moins pour un temps donné, les capitaux peuvent y trouver des occasions d'emploi.

Du reste, sur le marché des valeurs françaises à revenu variable, l'envolée des cours justifie elle-même des réserves. Une ambiance de hausse des prix ne saurait constituer un motif permanent pour relancer la cote si les marges industrielles de rendement doivent, ainsi que le principe en est acquis, supporter partiellement la majoration du coût de la production. Et quant à l'élasticité que devrait rétablir l'accroissement de la production, elle est fatalement encore à terme éloignée. Les allègements auxquels le portefeuille pourrait être justement tenté de procéder en considérant les hauts cours atteints referont des liquidités qui, dans la succession des augmentations de capital à prévoir, trouveront des investissements d'autant plus profitables qu'une accalmie du marché réagirait sur ces émissions et sur la tenue des droits.

ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Une nouvelle diminution de 7.038 millions des billets en circulation est à enregistrer dans la situation au 25 juillet de la Banque de France. En deux semaines, la circulation fiduciaire a baissé de près de 22 milliards, ce qui est remarquable. L'Etat a poursuivi les remboursements à son compte d'avances pour un total de 8.900 millions, soit plus de 15 milliards en quinze jours, et les comptes courants particuliers se sont accrus de 585 millions. Au passif, le portefeuille des effets escomptés et achetés est en augmentation de 2.719 millions. Les autres chapitres sont sans variation notable.

Nous avons dit que les anciens actionnaires de la Banque de France recevront pour chaque action, à concurrence d'un montant nominal de 28.000 francs, quatre obligations de 7.000 francs nominal et une soule en espèces de 29 francs. Ces obligations, émises avec jouissance du 1^{er} janvier 1946, seront nominatives; elles produiront un intérêt annuel de 3 o/o payable pour la première fois le 1^{er} janvier 1947; elles seront remboursées en vingt ans, soit par tirages à partir de 1946, soit par rachats en Bourse. Le paiement des intérêts et le remboursement des obligations seront effectués nets de tous impôts présents et futurs, à l'exception de ceux que la loi pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs. La cotation des nouvelles obligations est enfin décidée et se fera à partir de lundi prochain 5 août.

La Banque de l'Indochine a un marché toujours actif et mérite mieux que 8.900 son cours de clôture. Le Crédit Foncier de France reprend son mouvement en avant jusqu'à 5.875.

La Banque de Paris a vu son marché s'animer et ses cours se raffermir. Elle termine à 1.335. On sait que cette grande banque d'affaires a depuis longtemps pris pied au Maroc et qu'elle y a de gros intérêts. Le plan de développement industriel du résident général, dont nous avons pu-

blié les grandes lignes, ne peut que favoriser les affaires marocaines et en susciter de nouvelles.

La Banque de l'Union Parisienne, qui est à même, elle aussi, de répondre à l'expansion des affaires dans la métropole ou dans l'Empire, est demandée à 865 ex-dividende.

Fermeté du Crédit Commercial de France à 1.650 et de la Compagnie Algérienne qui s'avance de 1.670 à 1.700.

L'Union Européenne progresse de 1.534 à 1.650; de son côté, la Banque des Pays de l'Europe Centrale s'attarde à 505 pour l'ordinaire et à 506 pour la privilégiée.

La réquisition du Consolidé anglais semble avoir sonné le réveil des banques étrangères qui étaient restées jusque-là à l'écart de la hausse du marché. Le Crédit Foncier Franco-Canadien s'avance de 18.050 à 19.300; le Crédit Foncier de Santa-Fé de 3.690 à 3.850, le Crédit Foncier Égyptien de 11.650 à 12.600. Cet établissement a remboursé par anticipation, le 1^{er} janvier 1945, le solde de ses obligations 3 o/o de 500 fr., avec faculté de conversion en titres 2 1/4 o/o, six ans, libellés en monnaie égyptienne. Les porteurs résidant hors du territoire égyptien et qui n'ont pu faire connaître leurs intentions bénéficient d'un nouveau délai jusqu'au 1^{er} octobre 1946.

La Banque Hypothécaire Franco-Argentine s'avance de 3.515 à 3.850.

La Caisse de Prêts Fonciers et Industriels, dont la plupart des affaires se trouvent au Brésil, a été demandée à la suite de la revalorisation du cruzeiro; elle clôture à 2.945.

ASSURANCES

Les promesses de parts des assurances nationalisées s'échangent sur un marché plutôt calme et sans écarts de cours bien notables. Pour l'Aigle-Accidents, le bénéfice disponible de l'exercice 1945, 3.087.505 francs, permet de distribuer un dividende de 9 fr. brut (5 fr. 25 par action libérée de 25 fr.); pour le Soleil-Accidents, le bénéfice disponible atteint 12.548.354 fr., permettant de distribuer un dividende de 19 fr. brut (15 fr. 25 par action libérée de 25 fr.).

L'Urbaine-Incendie, en attendant son assemblée du 6, se cantonne sur sa position précédente à 380. Pour l'Urbaine et la Seine, l'exercice 1945 se solda par un bénéfice de 7.866.951 fr., contre 6.384.211 fr. en 1944, avec un solde disponible de 14.096.095 fr. On ne connaît pas encore le chiffre du dividende qui sera proposé à l'assemblée du 6 courant.

Parmi les Compagnies d'assurances non nationalisées, la Paternelle-Vie s'est repliée à 1.300 ex-dividende de 21 fr. net, et la branche Incendie-Accidents à 905 ex-dividende de 30 fr. net. La Paternelle-Vie va porter son capital de 15 à 25 millions par prélèvement sur la réserve de réévaluation et l'élévation du nominal des titres de 150 à 250 fr., et ensuite à 100 millions par le même moyen et la création de 300.000 actions gratuites (3 nouvelles pour 1 ancienne). Le Conseil est en outre autorisé à le porter ultérieurement à 200 millions. La Paternelle-Incendie et Accidents va également porter son capital de 50 à 100 millions (réévaluation) par la remise gratuite de 200.000 actions de 250 fr. (1 pour 1). Le Conseil pourra aussi l'élever ultérieurement à 200 millions.

L'action non libérée de la Paix est demandée à 260. Le bénéfice de 1945 ressort à 4.301.249 fr. et le dividende a été fixé à 20 fr. net et 17 fr. 50 par action libérée de moitié.

CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS COMMUN

Les titres des anciens réseaux, sur un marché très calme, ne s'éloignent pas de leurs cours précédents, le Nord à 1.580, l'Orléans à 660. Le Lyon perd quelques points à 770, ainsi que l'Est à 368.

Le Métropolitain, si mouvementé en 1943, année où il cota 6.100 au plus haut, se représente à 1.050. Rappelons qu'en 1943 le capital a été doublé par prélèvement sur réserve et fonds de prévoyance, et l'on sait que la ville de Paris voudrait mettre cet important réseau parisien en régie; un projet a été voté à cet effet, mais on ne peut rien faire dans ce sens sans l'autorisation du Gouvernement.

Les Chemins de fer Économiques rétrogradent de 565 à 542 et les Chemins de fer du Sud-Ouest de 525 (cours du 14/3/46) à 425. Par contre, sur l'ancien réseau algérien, l'Ouest-Algérien pousse une pointe sans raison définie de 485 à 539.

Les chemins de fer argentins sont plus calmes, Santa-Fé à 3.505 contre 3.480, Buenos-Ayres à 2.340 contre 2.420, Rosario à Puerto-Belgrano à 580 contre 590.

Le Canadian Pacific se tient entre 1.880 et 1.895 suivant les coupures.

Les obligations 3 o/o des Chemins de fer de la Beira Alta se représentent au cours fixe de 370; les obligations qui n'auront pas été vendues à la Bourse avant le 1^{er} octobre prochain seront remboursables dans les conditions que nous avons exposées le 21 juin dernier (p. 170).

Le marché de la Parisienne pour l'Industrie Électrique s'est brusquement élargi et l'action est demandée à 1.100 contre 900, la part à 10.300 contre 8.515. Il est évident que cette entreprise, surtout spécialisée dans la construction et l'électrification des lignes de chemins de fer, doit profiter de la remise en état et du développement des voies ferrées.

Les Tramways de Shanghai regagnent du terrain à 1.695 et la Française de Tramways à 455; dans le même compartiment, les Tramways Algériens sont offerts à 340 et les Tramways d'Oran fléchissent à 501.

L'action des Transports Automobiles Industriels et Commerciaux poursuit légitimement sa reprise à 1.440; les Transports Automobiles « Sita » gagnent encore quelques francs à 715; par contre, la S.T.E.M.I. revient de 1.450 à 1.420 après 1.365.

Les Voitures à Paris, en passant de 1.040 à 1.190, appuient le développement progressif des véhicules mis en circulation. Hausse des Automobiles de Place de 865 à 1.030. L'assemblée du 29 juillet a décidé l'augmentation du capital de 33,5 à 134 millions par l'élévation du nominal des actions de 100 à 400 francs au moyen d'une partie de la réserve de plus-value.

CANAL, PORTS ET NAVIGATION

Le Suez, après une période de semi-stagnation, se redresse vigoureusement. L'action de capital décroche le cours de 50.000. La jouissance gagne plus de 2.000 fr. à 39.400, la part de fondateur également à 38.200. La part civile s'établit à 14.850 venant de 13.000. Les obligations sont simplement fermes à 13.200 la 3 o/o et 13.800 la 5 o/o.

Les Entrepôts et Magasins Généraux de Paris, qui viennent de procéder à la réévaluation de leur bilan, bondissent à 7.050, gagnant plus de 2.000 fr. en quinze jours, la jouissance fait de même à 6.400. Les comptes de l'exercice 1945, qui seront soumis en octobre à l'assemblée générale, se solderaient sans bénéfice ni perte, compte tenu des réserves à constituer pour le renouvellement du matériel. Il n'y aurait pas de dividende. Mais le Conseil demanderait à une assemblée extraordinaire l'autorisation d'augmenter le capital, soit par émission d'actions de numéraire, soit par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites, soit par combinaison de ces deux procédés. La Société concessionnaire du Port et des Magasins Publics de Paris-Austerlitz est demandée à 510 après 467. Le tonnage manutentionné, qui avait été très faible en 1944, a augmenté sensiblement au cours de l'année 1945 grâce aux importations américaines et atteint 191.125 tonnes. La réquisition d'une partie des magasins par l'armée américaine a pris fin en octobre dernier; la Compagnie s'efforce d'obtenir le remboursement des frais de remise en état nécessités par les occupations allemande et américaine. Une plus-value de 4.597.892 francs provenant de la réévaluation du bilan a été portée en réserve. L'actif a été réparti en deux postes : l'un de 4.917.177 fr. comprend ce qui doit revenir à l'Etat en fin de concession; l'autre de 8.349.832 fr. représente le domaine privé de la Compagnie.

Les valeurs de navigation sont restées parmi les favorites de la cote. Les Chargeurs Réunis se sont un peu tassés à 4.260 l'action, mais la part, qui était demandée à 6.300, bondit à 7.650. L'assemblée générale, tenue le 26 juillet, a approuvé les comptes de l'exercice 1943-1944, que nous avons donnés le 19 juillet, et voté un dividende brut de 30 fr. par action et de 13 fr. 32 par part, payable à partir du 12 août, à raison de net : 21 fr. aux actions nominatives et 9 fr. 324 aux parts nominatives; les actions et les parts au porteur ne recevront rien, le montant de l'impôt étant plus important que la répartition. Les comptes de l'exercice 1944-1945 seront très prochainement soumis aux actionnaires. L'Auxiliaire de Navigation gagne près de 400 fr. à 5.930, la Navigation Mixte plus de 300 fr. à 2.980. Delmas-Vieljeux est une des rares valeurs à rétrograder, faiblement, il est vrai, à 3.550 après 3.725. Les Transports Maritimes à vapeur, qui ne paraissent pas encore à bout de course, quelles que puissent être les fluctuations intermédiaires, progressent encore à 7.480 venant de 7.100.

La Transatlantique, bien qu'elle appartienne à l'Etat pour 90 o/o de son capital, participe, elle aussi, à l'euphorie générale et après avoir frôlé le cours de 400 s'établit à 381. La part est en progrès notable à 370 après 303. L'« Europa », l'ancien paquebot allemand de 50.000 tonnes, qui vient d'être rebaptisé « Liberté », lui a été remis officiellement ces jours derniers. C'est une très belle unité qui, bien que vieille de seize ans, pourra rendre de grands services sur la ligne Le Havre-New-York, dès que les installations intérieures auront été modifiées. Le navire lui-même est en bon état. Il compensera dans une certaine mesure la perte du « Normandie ». M. Moch a rappelé, à cette occasion, combien la reconstitution de notre flotte marchande était urgente. Pour la seule année 1946, les affrètements en dollars auxquels nous contraind la pénurie de navires français, sont estimés à 270 millions, soit à l'équivalent de 32 milliards de francs. On espère qu'en 1947 ces

dépenses baisseront de 270 à une centaine de millions de dollars. En 1933, la marine marchande française ne transportait que 42 0/0 de notre trafic maritime. Le ministre voudrait dépasser ce pourcentage dès 1948. La Société Algérienne de Navigation pour l'Afrique du Nord (Schiaffino et Cie) est en progrès à 1.750 contre 1.625. L'assemblée du 25 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1945 et voté, comme nous l'avions fait prévoir, un dividende de 20 fr. brut par action contre 16 fr. pour l'exercice précédent.

La navigation fluviale est également bien orientée. La Fluviale de Transport et de Remorquage, qui était demandée à 4.500, monte verticalement à 5.600. Touage et Remorquage, plus modeste, se contente de gagner le cours de 1.525 venant de 1.351 et la Navigation Générale, encore plus prudente, ne fait que dépasser le cours de 1.000 à 1.075.

Les valeurs indo-chinoises font contraste et ne s'écartent guère de leurs cours précédents. Chalandage et Remorquage d'Indochine à 790 après 795 et les Messageries Fluviales de Cochinchine à 1.050 venant de 1.021. Cette Société convertirait en piastres son capital libellé en francs jusqu'ici et annulerait les 12.500 parts bénéficiaires existantes, les porteurs ayant le droit de souscrire par préférence à titre irréductible à cinq actions nouvelles libellées en piastres pour chaque part. Une assemblée d'information des porteurs de parts serait tenue exceptionnellement à Paris à cette occasion. On sait, en effet, que le siège social de la Société est à Saïgon.

ELECTRICITÉ, GAZ ET EAUX

La nationalisation a enlevé toute animation à ce compartiment. Il ne peut plus intéresser que les épargnants désireux de conserver dans leur portefeuille des valeurs à revenu fixe, considérées autrefois comme les véritables valeurs de pères de famille, mais solidaires de la monnaie. Les titres des valeurs nationalisées de gaz et d'électricité présentent cet avantage d'être cotés sensiblement au-dessous de la valeur de remboursement des obligations indemnitaires qui les remplaceront. Leur achat aux cours actuels permet donc un placement à un taux sensiblement supérieur à l'intérêt approximatif de 3,25 à 3,30 0/0 que rapportent ces obligations. Il reste à savoir, il est vrai, pour les acheteurs qui voudraient réaliser par la suite, à quels cours s'établiront les obligations indemnitaires, dont la masse sera considérable, puisqu'elle s'élèvera, tant pour les valeurs de gaz et d'électricité que pour les houillères, à 130 milliards environ. Elles ne jouiront pas, au moins dans l'état présent des textes, d'une garantie formelle de l'Etat. C'est à l'« Electricité et au Gaz de France » à en assurer le service en équilibrant leurs exploitations. Mais il est permis de considérer l'Etat comme moralement engagé, au cas où ces exploitations s'avèreraient déficitaires.

L'Energie Electrique du Rhin s'immobilise à 675. Le Conseil procède actuellement à l'examen des comptes des années 1940 à 1945. Il espère pouvoir réunir les assemblées générales au début de l'automne. Deux bilans seront présentés aux actionnaires, l'un englobant la période 1^{er} janvier 1940-31 décembre 1944 et l'autre se référant aux opérations de l'exercice 1945. Le Conseil vient de décider la mise en paiement à partir du 30 juillet d'un acompte de 75 fr. brut. Les Forcés Motrices du Haut-Rhin reviennent à 700 après 725. La Société met actuellement au point les comptes des exercices 1944 et 1945. Ceux-ci ne devant être définitivement arrêtés que dans quelque temps, le Conseil a décidé de mettre en paiement dès maintenant un acompte de dividende de 75 fr. 25 au titre de l'exercice 1944 et de 35 fr. pour l'exercice 1945.

Parmi les sociétés qui ne sont pas nationalisées, l'Electricité et les Eaux de Madagascar progressent à 3.100 venant de 2.750, la Marocaine de Distribution s'avance à 2.650 contre 2.450, l'Energie Electrique du Maroc s'élève à 5.625 après avoir été demandée à 5.150. L'Indochinoise d'Electricité est indécise à 1.052.

PRODUITS CHIMIQUES

Le groupe des produits chimiques est, de nouveau, un des points de mire du marché. Faveur justifiée, sans doute, dans une large mesure. Mais l'étape en hausse parcourue en quelques semaines, voire même en quelques séances, est parfois si importante que les titres vraiment abordables sont maintenant le petit nombre et nous estimons que des occasions plus avantageuses ont toutes des chances de se présenter pour investir plus fructueusement des capitaux dans ce secteur, en quelque sorte privilégié de l'économie française, car il ne paraît pas menacé par les nationalisations.

Encore plus de 200 fr. de hausse sur Kuhlmann à 2.430. La plus-value pour ce titre dépasse 15 0/0 en un mois. L'action Produits Chimiques et Superphosphates du Maroc qui, après une hausse de 4.000 fr., l'ayant portée à 27.800, avait été, en clôture, demandée en vain à 29.100, il y a huit jours, progresse encore à 29.350. Si belles que

soient les perspectives d'une affaire, il est sage de savoir engranger, au moins partiellement, son bénéfice. Les actionnaires ont, le 30 juillet, approuvé la conversion en actions des parts qui vont être échangées à raison de 3 contre 1 action. L'assemblée des porteurs de parts, appelée à statuer sur ce projet, se tient à l'heure où nous n'iettons sous presse. La part plafonne vers 10.000. Même observation à son sujet qu'à celui de l'action, et avec plus de raison encore.

Fermeté vers 350 de l'action de 100 fr. Union Française et Compagnies Régionales Réunies et Fabriques d'Engrais et de Produits Chimiques. L'assemblée du 25 juillet a approuvé les comptes de 1945, faisant apparaître un bénéfice net de 630.317 fr. (reporté à nouveau) et, à la suite de la réévaluation du bilan, une réserve spéciale de 89.238.195 fr. Le même jour, une assemblée extraordinaire a décidé le doublement du capital qui va être porté de 63.562.500 fr. à 127.125.000 fr. par l'émission au pair de 635.625 actions de 100 fr. réservées, titre pour titre, aux actionnaires. En annonçant à leurs propres actionnaires qu'ils avaient décidé de leur fournir la possibilité, à l'occasion de cette émission, de s'intéresser personnellement à cette affaire dans laquelle ils détiennent une participation importante, les Phosphates de Constantine viennent de déclarer à son sujet que son « activité connaît un développement notable ». Toutes ses usines travaillent aujourd'hui au plein de leurs possibilités, à l'exception de l'atelier d'acide sulfurique de La Pallice, entièrement détruit par faits de guerre, et de celui de Lorcey, dont la mise en service est prévue à brève échéance.

Vive avance de la Mosellane Industrielle et Financière de 925 à 1.100, ex-coupon de 15 fr. (net 10 fr. 50 ou 3 fr. 80). Ce coupon (n° 6), payable depuis le 31 juillet, représente le dividende voté par l'assemblée du 19 juillet, pour l'exercice 1945, qui a laissé à cette Société, dont la Compagnie Financière et Industrielle La Hélin vient d'être désignée comme administrateur, un bénéfice, disponible de 2 1/2 millions, après affectation de 2 millions au règlement de l'impôt de solidarité et de 1 million à une réserve pour éventualités diverses.

Lumière se retrouve à 375. Ce sont des parages dont elle ne s'écarte guère depuis plusieurs semaines. A l'assemblée du 25 juillet, qui a approuvé les comptes de 1945 (voir nos numéros des 12 et 19 juillet), la réévaluation du bilan et le règlement intégral de l'impôt de solidarité en espèces et en valeurs du Trésor, le Conseil a signalé que la production d'appareils photographiques a recouvré une certaine activité qui s'est manifestée notamment par une reprise de l'exportation.

Les Terres Rares, soudain pleines d'allant, s'élèvent de 1.605 à 1.925.

Doublement les étapes, les Matières Colorantes de Saint-Denis atteignent 3.160 contre 2.885 il y a huit jours et moins de 2.600 la semaine prochaine. Et pourtant, d'après l'« Agence Economique et Financière », leur bilan ne sera pas réévalué et elles n'envisagent aucune opération financière d'aucune sorte.

Les Etablissements Georget Fils viennent d'être autorisés par l'assemblée extraordinaire du 30 juillet, à porter leur capital de 8.800.000 fr. à 40 millions, quand ils le jugeront opportun, par incorporation de réserves et par émission d'actions de numéraire. Leurs titres, à 3.200, gagnent une centaine de francs.

Le Lion Noir augmente son capital. Une émission de 68.500 actions nouvelles de 250 fr., au prix unitaire de 500 fr., va le porter de 34.250.000 à 51.375.000 fr. Ces actions nouvelles, créées jouissance 1^{er} juillet 1946, sont réservées, à raison d'une pour deux anciennes, aux actionnaires actuels jusqu'au 14 septembre. Inscrites ex-droit depuis le 1^{er} août, les actions anciennes n'ont pas encore été cotées, non plus que le droit dont la valeur théorique ressort à un peu moins de 900 francs.

L'action de 250 fr. Carbone Lorraine, qui attirait l'attention depuis quelque temps, garde la vedette à 3.400 avec un marché fort animé, contre 3.060 la semaine dernière et 2.800 il y a quinze jours. La production de l'ensemble des usines de cette Société a dépassé, dès le second semestre de 1945, celle de 1938, notamment en ce qui concerne les balais pour machines électriques et le carboram, et ce, bien que le nombre total d'heures de travail effectives soit demeuré inférieur à celui de l'exercice de comparaison. A l'étranger, la clientèle de la Société s'est largement étendue en raison de la disparition de la concurrence allemande et, dès la fin de 1945, le département « exportations » apportait déjà à lui seul 20 0/0 du chiffre d'affaires global. Le rythme du travail s'est encore accéléré depuis lors. La fatigue subie par le matériel pendant les années de guerre rend nécessaire la réalisation d'un programme de modernisation en vue duquel le Carbone Lorraine a obtenu du Crédit National une avance de 60 millions, d'une durée maxima de cinq ans. C'est en prévision de son remboursement et aussi en raison de l'importance des capitaux qu'exige ce programme, que le Conseil s'est fait autoriser, fin juin, à élever le capital de 79 1/2 à 250 millions, par incorpo-

ration de réserves de souscription en numéraire.

Les Hydro-Carbures de Saint-Denis se partagent, avec les titres de l'entreprise précédente, les faveurs de la cote : leurs actions gagnent encore près de 200 fr. à 1.770 et leurs dixièmes de parts plus de 2.000 à 13.600. Quant à la Centrale Rousselot, non contente de s'enlever de 5.600 à 5.950, elle est demandée en vain à 6.200. La Carbone Française, par contre, glisse de 1.080 à 960. L'assemblée ordinaire du 24 juillet a approuvé les comptes de 1945 ne comportant pas de répartition. Elle a été suivie par une assemblée extraordinaire qui a autorisé le Conseil à porter le capital de 17 1/2 millions, chiffre actuel, à 80 millions par incorporation de réserves ou de toute autre façon.

L'action Air Liquide, après une brève halte vers 1.670, reprend son ascension jusqu'à 1.835 ; la part atteint 19.800 contre 17.870. L'affaire est de tout premier ordre et nous avons fait ressortir, dans l'étude que nous lui avons consacrée il y a quinze jours, l'importance de son actif à l'étranger. Mais ce n'est pas quand le marché d'un titre s'emballer que les capitalistes de sang-froid — et ce sont ceux là qui réussissent — doivent se porter acheteurs. L'allure actuelle du marché de Péchiney, qui accélère sa marche en avant à 2.275 contre 2.070, nous semble justifier une observation du même ordre. Après une longue somnolence, Bozel-Malétra se réveille pour bondir de 588 à 665.

Réunis le 30 juillet, à titre extraordinaire, les actionnaires de l'Universelle d'Acétylène et d'Electro-Metallurgie ont autorisé le doublement du capital actuel de 10 millions par incorporation au fonds social d'une somme égale à prélever sur la réserve de réévaluation (cette opération comportant la remise gratuite d'une action nouvelle par action ancienne) et ils ont, en outre, donné au Conseil le pouvoir d'élever éventuellement le capital jusqu'à 50 millions. Dans l'ambiance actuelle, des décisions de cette nature enflamment un marché. Il ne faut donc pas être autrement surpris de voir l'action de cette Société s'élever d'un coup d'aile de 3.595 à 4.185.

L'Oxydrique Française, après avoir effleuré 1.200, est, en clôture, demandée sans contre-partie à 1.290. L'assemblée du 25 juillet a approuvé la répartition, grâce à un prélèvement de 520.000 fr. sur les primes d'émission, d'un dividende de 5 fr. par action ancienne pour l'exercice 1944-45, plus 2 fr. à titre de dividende différé pour l'exercice 1942-43. Paiement le 1^{er} septembre. Quant aux actions nouvelles, il leur revient 3 fr. L'assemblée a également autorisé l'émission d'un emprunt de 12 millions. Sans plus attendre, le Conseil a fait paraître au B. A. L. O. la notice préjudant au placement de 2.400 obligations de 5.000 francs du type 4 1/4 0/0 amortissables en trente ans à partir du 1^{er} août 1946.

Raoul Pictet a fait approuver par ses actionnaires, le 26 juillet, les comptes de 1945, se soldant par un bénéfice net de 157.853 fr. qui ont été reportés à nouveau et aussi, ce qui touche beaucoup plus la Bourse, une répartition d'actions gratuites, à raison d'une nouvelle pour une ancienne. Comme une seconde opération de cette nature est prévue pour l'an prochain, le titre qui, parti de 480 fin juin, avait atteint 650 le 23 juillet, est maintenant demandé sans contre-partie à 715.

Fournier-Ferrier parcourt une nouvelle étape de 2.750 à 3.075. En septembre, les actionnaires auront à statuer sur les comptes de l'exercice 1945 dont le solde bénéficiaire permettra, dit-on, d'amortir intégralement le solde débiteur du bilan (9 millions 757.612 fr.) et de doter la provision pour renouvellement des stocks. Le bilan réévalué ferait apparaître une plus-value de l'ordre de 150 millions.

Un arrêté, publié au « Bulletin Officiel des Services des Prix » le 26 juillet, libère de la réglementation des prix les produits de parfumerie autres que les eaux de Cologne, eaux de toilette et eaux de lavande à moins de 70° d'alcool. Cette décision était escomptée par le marché. Aussi les titres qu'elle intéresse se bornent-ils à se consolider sur les sommets atteints.

La Parfumerie Gilot fait même un pas en arrière à 22.900. L'assemblée extraordinaire du 29 juillet a approuvé les modifications apportées à la présentation du bilan arrêté au 28 février 1945, ainsi que les opérations de réévaluation et elle a ratifié l'inscription au passif d'une réserve de réévaluation de 10.775.249 fr. Le Conseil a l'intention de quadrupler le capital actuel de 3.600.000 fr. par l'élevation à 4.000 fr. du nominal des actions actuelles de 1.000 francs; après quoi les titres seront divisés en dixièmes, au nominal de 400 fr.

On travaille beaucoup dans les verreries. L'indice d'activité, la base de 100 correspondant au tonnage de production de 1933, a atteint, en juin, 217 pour les verres à vitres, 234 pour les verres coulés et 97 pour les bouteilles et bombonnes. Dans les glaces, on n'en est encore, par contre, qu'à deux tiers de l'allure de marche de 1938.

Les Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France s'enlèvent de 9.700 à 11.375.

Les Verreries et Glaces d'Aniche, elles aussi, sont recherchées à 11.775 contre 11.000. L'assemblée du 26 juillet a approuvé les comptes de 1945 (voir nos deux derniers numéros) et voté le dividende annoncé de 40 fr. qui sera payé le 16 août. Au bilan, la réserve spéciale de réévaluation figure pour 96 1/2 millions et les amortissements pour 28 millions, en regard de 128 millions d'immobilisations.

De nouveau, quelques hausses spectaculaires dans le groupe de la soie artificielle, sans qu'une information précise ait jusqu'ici filtré pour les légitimer, ce qui ne saurait surprendre, d'ailleurs, étant donné le laconisme qui est de règle dans les entreprises de cette industrie.

L'action Viscose Française fuse à 6.300 contre 4.530 il y a quinze jours. La Viscose Albigeoise atteint 4.725 contre 3.800 ; la S.O.P.A.R.A., 47.500 contre 44.900.

Parmi les valeurs de sel, le marché n'a d'yeux que pour les Salines de Djibouti qui, après s'être repliées de 2.000, pointe de leur hausse, en deçà de 1.800, s'animent de nouveau et terminent à 1.825. Le droit de souscription à l'attrayante augmentation de capital qui se poursuit jusqu'au 10 août se raffermi, lui aussi, à 1.445. Il cessera d'être négociable le 5.

Les Tals de Luzenac s'animent également à 12.500. Affaire excellente : tout petit capital et monopole de fait dans une industrie prospère.

La Bourse boudant les titres étrangers, la Norvégienne de l'Azote se borne à être ferme vers 6.900.

Avec un marché bien achalandé, Kali-Sainte-Thérèse s'avance de 2.710 à 2.825.

MÉTALLURGIE

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

La hausse des valeurs de l'industrie sidérurgique s'est encore développée cette semaine sur un marché où la considération des actifs industriels et de leur revalorisation l'emporte sur celle d'un rendement bénéficiaire privé pour longtemps encore d'une élasticité réelle. Schneider, dont les actionnaires ont, le 25 juillet, décidé d'incorporer 150 millions de réserves au capital, s'adjuge encore près de 800 fr. de hausse à 5.780. L'envolée de Longwy s'accroît à 1.775 après 1.750. Denain-Anzin reste très en vue à 3.975 et Micheville parvient à 4.335, cours auquel le titre est tenu en haleine par l'attente d'une incorporation de réserves au capital, sur laquelle les actionnaires devront finalement statuer le 14 août.

L'animation gagne le marché des Forges du Nord et de l'Est à 1.906 contre 1.800 ; elles ont en définitive un déficit total d'un peu plus de 70 millions à solder, mais la réévaluation leur a fait inscrire un peu plus de 2.200 millions à une réserve spéciale. Les Hauts Fourneaux de Saules passent de 1.340 à 1.480. Pompey s'enhardit à 1.090 contre 1.005 ; son assemblée du 31 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1945 qui se soldent sans profit ni perte. Le dividende a été fixé à 5 0/0 par action ancienne et 2,5 0/0 par action nouvelle, portant jouissance du 1^{er} juillet 1945, au moyen d'un prélèvement de 7.500.000 fr. sur les fonds de prévoyance; il sera payé, sous déduction des impôts, à compter du 2 septembre. Le Conseil a été autorisé à créer ou à émettre, en une ou plusieurs fois, des obligations à concurrence d'un maximum de 400 millions.

Les Acieries de Sambre-et-Meuse se défendent à 971. Tenue à Jeumont le 25 juillet, leur assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1945 d'une durée de neuf mois et porté aux réserves le solde bénéficiaire de 1.327.820 fr. La réserve spéciale de réévaluation apparaît au bilan, portée pour 504.553.607 fr. Des retards de livraison ont ralenti la construction des fours électriques de fusion à l'usine de Feignies, mais la Société a pu installer le matériel qu'elle avait commandé en Suisse. Nouveaux progrès, de 3.000 à 3.200, du Saut-du-Tarn après l'assemblée du 26 juillet qui, comme prévu, a fixé le dividende de l'exercice 1945 à 40 fr. ; paiement de ce dividende le 26 juillet à raison de, net, 28 fr. au nominatif et 9 fr. 10 au porteur. Le président a pu signaler que la production des six premiers mois de 1946 a nettement dépassé celle des trois années qui ont précédé la guerre, abstraction faite des commandes de guerre au cours de ces mêmes années. Mais il s'en faut que le pourcentage des bénéfices ait suivi, en raison de la hausse considérable des prix de revient. L'assemblée extraordinaire qui a suivi a constaté que, les actions privilégiées ayant reçu sept fois le dividende annuel cumulatif de 8 0/0, leur privilège se trouve éteint; toutes les actions de la Société seront ainsi comprises en une seule catégorie. Cette assemblée a, en outre, autorisé le Conseil à augmenter le capital pour le porter, au maximum, à 100 millions par l'émission d'actions de numéraire.

Louvroil-Montbard gagne posément une centaine de francs au cours de 1.295 qui ne surestime pas à l'excès les possibilités de cette affaire. Quelques dégagements font revenir les Tubes de Valenciennes à 1.400 à 1.380.

Au groupe de la construction navale, les **Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire** élargissent de 2.700 à 2.925 l'avance que leur a valu l'attente d'une augmentation de capital sur laquelle les actionnaires auront à statuer le 14 août. Les **Forges et Chantiers de la Gironde** grimpent de 4.875 à 5.300, bien que le bénéfice net de 981.710 fr. laissé par l'exercice 1945, pour un produit brut de 4.535.963 fr., n'ait pas permis à l'assemblée du 26 juillet de distribuer un dividende. La Société a pu participer aux importants travaux de réparation et de refonte de navires qui se sont présentés aussitôt après la réouverture, en juillet 1945, du port de Bordeaux : elle a reçu de la Marine marchande la commande de deux cargos de 6.000 t. de port en lourd, spécialement au trafic sur l'Afrique du Nord. Les diverses commandes couvrent, a spécifié le Conseil, une large partie de l'activité des chantiers pendant plusieurs années. Les **Ateliers et Chantiers de Bretagne** s'éveillent à 445 contre 405, sur l'annonce qu'à l'assemblée convoquée pour le 27 septembre seront présentés pour l'exercice 1945 des comptes bénéficiaires alors que 1944 avait laissé un déficit de 5.607.594 fr., ramené à 3.567.188 fr. grâce au report bénéficiaire antérieur.

Prestement, à 5.110 contre 4.850, s'inscrit la **Générale d'Electricité**, chef de file dans un groupe où peuvent le mieux se justifier les progrès de la cote. La **Thomson-Houston** ne fait encore que consolider à 800 des positions qu'elle pourrait d'ailleurs dépasser, tandis que l'**Alsthom** chemine de 900 à 1.035. L'**Alsacienne de Constructions Mécaniques** peut également s'avancer sans effort de 3.140 à 3.350.

Réveil de **Fives-Lille** à 2.220 contre 1.940 sur le bruit que le Conseil examine actuellement l'éventualité de la réévaluation du bilan au 31 décembre 1945 ; mais ces comptes ne seraient pas présentés aux actionnaires avant la fin de la période des vacances. A 4.700 sont maintenant demandées les **Applications Mécaniques**, mais ex-droit à l'augmentation de capital en cours qui permet de souscrire au pair 5 actions de 500 fr. pour 4 anciennes ; le droit est demandé à 4.550, faisant ainsi ressortir l'action nouvelle au prix avantageux de 3.840. **Brissonneau et Lotz** retrouve cependant un marché plus animé à 3.406 après 3.250. L'assemblée tenue le 26 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1945, se soldant par un bénéfice net de 13.383.082 fr., dont 11 millions ont été portés aux provisions à propos d'une contestation avec le fisc. Le dividende a été fixé à 35 fr. net par action nominative (actions au porteur 20 fr. 60), payable à partir du 1^{er} août, mais les sommes nécessaires à ce paiement ont été prélevées partie sur les bénéfices reportés de l'exercice précédent, partie sur la réserve primes d'émission. Les usines de Nantes et de Creil ont mis en carnet des commandes qui assurent l'activité des ateliers « bien au-delà de l'exercice 1946 ». A l'usine de Nantes, remise en état au cours de l'exercice écoulé, la production avait atteint, dès le mois de juin 1945, 120 0/0 de ce qu'elle était en 1938, alors qu'elle était tombée à 15 0/0 en septembre 1944. Les travaux ont essentiellement consisté en réparations de locomotives et la construction de matériel frigorifique et d'auxiliaires de bord. A l'usine de Creil également modernisée, les travaux ont consisté à réparer du matériel roulant en attendant la constitution de stocks de matières premières qui permettront au cours des années à venir la construction de voitures, automotrices et wagons. Les actionnaires ont, dans la même séance, autorisé le Conseil à créer pour 35 millions d'obligations, mais l'assemblée extraordinaire a dû être reportée au 20 août. Les **Freins Westinghouse**, auxquels la réévaluation du bilan a fait dégager une plus-value de 91.378.381 fr., portée à une réserve spéciale, se traitent ex-droit à l'émission en cours, droit qui s'échange à 7.300 ; la Société porte en effet son capital de 36 millions 800.000 francs à 110.400.000 fr. par l'offre à 650 fr. de deux actions nouvelles pour une ancienne.

Citroën participe à l'ambiance à 4.050 contre 3.700 l'action B, à 4.060 contre 3.710 l'action N, à 600 et 640 les parts. L'assemblée annuelle qui s'est tenue le 25 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1945 et voté les dividendes précédemment annoncés qui seront mis en paiement le 5 août à raison de, net :

- 51 fr. 35 par action N nominative et 28 fr. 65 au porteur ;
- 21 fr. 25 par action B nominative et rien au porteur (cette dernière étant redevable de 1 fr. 77, à retenir sur le prochain coupon) ;
- 14 fr. 17 par action A nominative ;
- 21 fr. 60 par part 1^{er} rang nominative et 16 fr. 76 au porteur ;
- 2 fr. 14 par part 2^e rang nominative et rien au porteur (celle-ci étant redevable de 0 fr. 31).

Le Conseil a surtout fait ressortir que la majeure partie des profits de l'exercice ne fait que refléter la hausse constante des matières premières pendant toute l'année, l'acier ayant augmenté de 90 0/0, les tôles de 114 0/0, les fontes de 89 0/0. Aussi a-t-il estimé qu'il convenait de porter essentiellement ces profits au fonds de renouvellement des stocks. Le bénéfice net ressort à 49.511.476 fr., alors que l'exercice précédent

s'était soldé par une perte de 217.725.677 francs. Au cours de l'allocution qu'il a prononcée, le président a indiqué que la Société fabriquait actuellement 45 voitures de tourisme par jour et que ces voitures étaient pratiquement réservées à l'exportation : « La demande, a-t-il dit, se maintiendra-t-elle lorsque, étape par étape, nous nous rapprocherons des 350 voitures par jour de 1938 ? » Peugeot reprend souffle à 1.880. Ford réparait à 820 contre 795, Saurer, dont l'assemblée du 25 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1945 et voté la reprise des répartitions (interrompues depuis 1943) avec un dividende de 100 fr. brut, n'a pas de mal à s'avancer de 4.000 à 4.070.

Les **Forges de Gueugnon** restent soutenues aux abords de 500 ; leur assemblée du 30 juillet a approuvé les comptes de 1945, comportant un bénéfice de 3.860.411 francs après extinction du déficit antérieur de 10.358.036 fr. et fixé le dividende à 6 0/0 ; les actionnaires ont en même temps décidé le rachat des parts au prix de 1.000 fr. par prime de 1 1/2 million sur la réserve des primes d'émission.

On retrouve les **Anc. Etablissements Binet**, soutenus à 623 l'action et 1.880 la part, cependant que leurs actionnaires, réunis le 29 juillet, ont approuvé les comptes de l'exercice 1945, se soldant par un bénéfice de 4 millions et voté le dividende prévu de 15 fr. par action et de 41 fr. 50 par part. Une assemblée extraordinaire était convoquée à l'issue de la précédente pour statuer sur la conversion des parts en actions, à raison de 3 actions pour une part au moyen de la création de 30.000 actions portant le capital de 12 à 15 millions et la distribution gratuite de 3 actions nouvelles pour 5 anciennes au moyen de l'incorporation d'une partie des réserves au capital. **Japy**, dont le capital va être augmenté de 245 millions, indépendamment de la marge d'emprunt de 100 millions qui vient d'être ouverte au Conseil, voit son marché s'animer à 660 contre 650. **L'Aster**, affaire à laquelle la branche des appareils de signalisation a valu de larges commandes, n'a pas de mal à s'avancer de 1.234 à 1.300. A 4.725 est recherchée l'action **S.A.G.E.M.**, après 3.800.

La hausse des **Acieries du Chili** se poursuit sans à-coup à 37.000 contre 35.400 l'action et à 8.600 contre 8.500 la part, beaux titres d'ailleurs, mais que les hauts cours atteints n'offrent guère abordables.

MINES MÉTALLIQUES

La hausse des métaux non ferreux, au cours du mois de juillet, aura reçu une vigoureuse impulsion de la levée en Amérique du contrôle qui s'exerçait officiellement sur les prix. Mais, d'une manière générale, il y a pénurie de disponible et la production est loin d'avoir retrouvé dans le monde son niveau d'avant guerre. Pour le cuivre, la grève des mines en Rhodésie a accéléré l'avance qui vient de porter le cours à Londres à quelque £ 93 la tonne au lieu de £ 84 au début du mois. Pour le plomb, il se traite au cours encore jamais atteint de £ 55 et le zinc à celui non moins élevé de £ 49 1/2 la tonne.

Sans plus en tirer avantage, la **Rhodesian Anglo-American**, comme l'ensemble des valeurs étrangères, a seulement regagné quelques francs à 537, tandis que **Roan Antelope** hésite à 293 et **Tanganyika** à 289.

Le **Rio Tinto**, solidaire de la tenue des valeurs rhodésiennes, est un peu plus soutenu à 6.350 contre 6.325, cependant que, plus malmenée, **Tharsis** se replie de 670 à 646. Sans raison apparente, les **Pyrites de Huelva** se glissent de 3.225 à 3.385.

La reprise de **Penarroya** s'accroît à 1.320 contre 1.240, car il est question d'une réévaluation du bilan qui ferait, dit-on, ressortir une plus-value substantielle, mais on en ignore encore l'affectation. **Aouli**, qui maintient en vue l'incorporation de 12 1/2 millions de réserves au capital — en octobre — accentue une facile avance à 5.575 contre 5.475. A 5.825, **Ouasta-Mesloula** peut s'adjuger, de son côté, une hausse de plus de 300 fr. **Sidi-Bou-Aouane** peut se défendre à 1.830, le marché faisant état du relèvement de la production qui, tombée à 810 t. en 1943, s'est rétablie à 1.480 t. en 1945 contre 1.326 t. en 1944. On sait qu'à l'assemblée du 20 août sera présenté un bénéfice d'exploitation de 5.213.374 fr. qui ressort, net, à 3.765.036 fr. ; un dividende de 30 fr. brut sera versé en même temps que la répartition de 15 fr. de l'exercice 1944 qui avait été tenu en suspens.

L'ambiance porte un peu plus haut l'action **Guergour** à 5.250 contre 5.150, cependant que la part se calme à 3.500. Les **Etudes et Exploitations Minières de l'Indochine** sont très fermes à 680 l'action et 1.335 la part, bien que les déclarations faites à l'assemblée du 30 juillet — qui a approuvé les comptes de 1944 — aient été médiocrement encourageantes. Les difficultés antérieures de l'exploitation se sont aggravées au cours de l'exercice 1944, en raison des circonstances, et l'exploitation a encore été laissée en suspens, l'activité sociale se bornant au traitement des résidus, dont le rendement extrêmement faible explique la baisse progressive de la production depuis

1942. Des recherches effectuées avec des moyens de fortune justifieraient un vaste programme de recherches en profondeur.

Une hausse plus accentuée des cours entre dans les prévisions actuelles du marché de l'étain, dont la production dans le monde ne pourra pas se rétablir au niveau de 1938, de l'avis de divers experts, avant 1949. Le disponible est extrêmement réduit en Extrême-Orient où notamment l'Indochine ne parviendra qu'à la moitié du chiffre de sa production annuelle de 2.000 t. d'étain en 1946. L'action **Tekkah** s'avance à 3.800 contre 3.500, tandis que la part chemine de 13.600 à 14.000, cours auquel le titre reste nettement en deçà de la parité théorique. **Kinta** s'attarde vers 3.500 l'action de capital et 3.400 l'action de jouissance. A 311 contre 325 s'effrite la **Péninsulaire des Etains**. La part **Etains de l'Indochine** ne manque pas d'attirer au cours de 1.525, auquel elle s'éveille après 1.495 ; on sait qu'une assemblée extraordinaire doit statuer le 12 août sur la conversion des parts en actions.

Au groupe, plus naimé cette semaine, des mines de fer, **Mokta-el-Hadid** s'enlève de 19.000 à 22.100 l'action de capital et de 18.350 à 21.500 l'action de jouissance, toutes deux demandées à la cote ; leur marché porte à juste titre son attention sur le relèvement des expéditions de minerai et l'amélioration probable de leur prix de vente. Ces mêmes motifs portent **Ouenza** à 5.725 contre 5.115 l'action, tandis que la part, le titre le plus attrayant des deux aux cours actuels, passe de 24.000 à 26.300 demandée. Progrès à 5.525 contre 4.950 de l'action de capital **Djebel-Djerissa**. **Douaria** s'anime à 2.090 contre 1.900 l'action et 5.125 contre 5.000 la part. Après son assemblée extraordinaire du 26 juillet qui a autorisé l'augmentation de capital, porté de 6 millions 19.000 fr. à 31.282.000 fr. par l'émission à 110 fr. de 252.630 actions offertes à raison de 60 0/0 aux porteurs d'actions anciennes (5 nouvelles pour 2 anciennes) et de 40 0/0 aux porteurs de parts (4 pour 1 part). Ces titres, créés jouissance du 1^{er} janvier 1946, seront assimilés aux anciens, les impôts à la charge de ces derniers devant être récupérés sur l'ensemble des actions. **Andery-Chevillon**, participant à l'essor des valeurs métallurgiques en France, bondit soudain de 2.775 à 3.500 l'action et de 5.775 à 6.900, demandée, la part. **Mines et Produits Chimiques** presse l'allure à 2.160 contre 2.125, le marché gardant l'espoir d'une opération qui pourrait prendre la forme d'une incorporation de réserves au capital ou bien d'une répartition de titres sur le portefeuille que détient la Société.

Marché un peu plus actif pour **Minerais et Métaux** à 950 contre 825 ; les comptes de 1945 que nous avons déjà résumés ont été approuvés par l'assemblée du 30 juillet qui a fixé le dividende à 7 fr. brut (net 4 fr. 90 au nominatif, néant au porteur) par action et à 2 fr. 60 par part nominative, payable à compter du 10 août ; le Conseil a signalé qu'il envisageait une augmentation de capital par l'incorporation partielle de la réserve de réévaluation, précisant que la plus-value dégagée de 13.529.125 fr. sur une partie du portefeuille était inférieure à celle qui serait résultée de l'application des indices officiels.

CHARBONNAGES

Les charbonnages sont en semi-léthargie, conséquence de la nationalisation. Ces titres offrent cependant les mêmes avantages que nous avons reconnus plus haut aux valeurs d'électricité et de gaz passées aux mains de l'Etat, ce Minotaure moderne. L'intérêt des obligations indemnitaires étant de 3,25 0/0 environ, l'achat des actions aux cours actuels permet un placement à un taux sensiblement supérieur.

Les cours se sont plutôt effrités pendant la semaine écoulée. Les variations en hausse sont insignifiantes, comme celles de **Blanzay** ou de **Carvin** qui gagnent une dizaine de francs. Les **Mines de Vicoigne, Nœux et Drocourt** restent immobilisées à 756. D'après le rapport du Conseil des Hauts Fourneaux de Pompey, la liquidation de l'actif de ces mines nationalisées leur laisserait une part assez importante pour leur permettre une certaine reprise d'activité dans d'autres domaines. C'est d'ailleurs une question qui se pose pour l'ensemble des valeurs nationalisées que de savoir quelle part d'actif leur sera rétrocédée, comme nous l'avons déjà indiqué. La **Société Industrielle et Minière** (ex **Dombrowa**) gravite autour de 840. L'assemblée ordinaire, tenue à Lyon le 20 juillet, a approuvé les comptes de l'exercice au 30 juin 1945, faisant apparaître un solde bénéficiaire de 328.287 fr., qui, ajouté à un prélèvement sur la réserve extraordinaire et au report à nouveau, forme un disponible de 1.067.564 fr., permettant la distribution d'un dividende égal au précédent, payable le 1^{er} août, de 24 fr. aux actions de capital et 11 fr. aux actions de jouissance. Une réserve spéciale de réévaluation de 19.502.561 fr. a été constituée. L'impôt de solidarité a été payé moitié en espèces et moitié en titres de rente 3 0/0.

Les **Charbonnages du Tonkin**, dont nous signalions l'hésitation à 2.640 la dernière

fois, témoignent de la même apathie que les titres nationalisés, mais pour d'autres raisons tenant à la politique, et ne s'écartent pas de leur cours précédent. **Dong-Trieu** fait preuve de bonnes dispositions à 375, venant de 360.

Les charbonnages étrangers : **Hongroise de Charbonnages, Uriskany, Shansi**, reproduisent les cours de la semaine dernière. **Héraclée** est plus faible à 727 après 749.

VALEURS DE PÉTROLE

Les valeurs de pétrole ont été recherchées au cours de la semaine et sont en progrès notables, la **Française des Carburants** à 2.120 venant de 1.685. **Lille-Bonnières-Colombes** est demandée à 2.875 venant de 2.420.

La **Française des Pétroles** est toujours activement traitée en hausse à 3.650. La Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine portant son capital de 310 à 465 millions par émission au pair de 155.000 actions de 1.000 fr. (1 nouvelle pour 2 anciennes), la participation dans cette affaire de la Française des Pétroles, qui était de 32.530.000 fr. à l'origine, va se trouver augmentée en proportion. D'ailleurs, dans le rapport lu à l'assemblée du 26 juin, le Conseil faisait prévoir que la participation de la Française des Pétroles dans les recherches en France et dans les colonies et protectorats, qu'elle considérait comme très intéressantes, pourrait atteindre en 1946 une centaine de millions, à condition, toutefois, que le matériel commandé en Amérique fut livré à temps. La **Standard Française des Pétroles** gagne 300 fr. à 3.267. Les dégâts subis par ses installations sont évalués maintenant à 3 milliards de francs environ. La Société compte bien obtenir des indemnités de dommages de guerre, les affaires à majorité étrangère pouvant y prétendre désormais aux termes d'un accord intervenu entre les gouvernements américain et français. Elle a d'ailleurs commencé les travaux de reconstruction et dépensé plus de 70 millions. C'est ainsi que 70 stations-service, contre 160 avant guerre, et 806 pompes, contre 2.366, ont pu être rouvertes. Les ventes sont actuellement de 40 0/0 pour l'essence, de 50 0/0 pour les autres produits de ce qu'elles étaient en 1938. L'usine de Port-Jérôme traite maintenant entre 40 et 50.000 tonnes de brut par mois, soit plus de 40 0/0 d'avant guerre. On a d'ailleurs annoncé que 35 wagons venaient d'être chargés, dans la zone américaine d'occupation en Autriche, de matériel enlevé à la raffinerie de Port-Jérôme par les Allemands qui va lui être rendu. L'assemblée tenue ces jours-ci a approuvé les comptes de l'exercice 1945. Le bénéfice de 12.766.547 fr. a été appliqué à l'amortissement du déficit antérieur de 6.832.460 fr. et pour 639.000 fr. à la réserve légale, le solde de 5.294.086 fr. étant reporté à nouveau. Le montant de la réévaluation du bilan de 2.352.222.274 fr. a été porté à une réserve spéciale. En novembre dernier, la Société a émis un emprunt obligataire de 500 millions. **Pechelbronn** franchit le cours de 1.000 à 1.060. La **Raffinerie de Berre** est l'objet de demandes nombreuses qui portent son cours à 1.975 après 1.745. Les **Pétroles de l'Afrique du Nord** sont demandés à 670 venant de 570.

On donne les comptes des sociétés roumaines de pétrole : **Astra-Romana**, **Colombia**, **Steaua-Romana**, qui ne sont plus cotées à Paris depuis 1940. Comme il fallait s'y attendre, les résultats sont négatifs pour toutes les trois. Le rapport du Conseil de l'**Astra-Romana** signale les difficultés de toutes sortes rencontrées au cours de l'exercice 1945, qui se solda par une perte de 6.922 millions de lei, après 16.005 millions d'amortissements : manque de matériel, de moyens de transports, retard apporté au paiement des livraisons faites à l'Etat, insuffisance des prix fixés, rendement peu satisfaisant du personnel. L'U. R. S. S. qui a livré à la Roumanie d'importantes quantités de coton, d'acier, de cuivre, etc., n'a fourni à l'industrie du pétrole que très peu de chose comparativement à ses besoins en matériel et en machines. D'autre part, l'**Astra** n'a pu exporter que 9.000 tonnes en dehors de l'U. R. S. S. Il faudrait qu'elle fut autorisée à vendre à l'étranger des quantités plus importantes lui permettant d'acheter le matériel indispensable qui fait défaut. Il faut s'attendre à un nouveau déclin de la production roumaine en 1946. L'assemblée des actionnaires s'est tenue récemment à Bucarest. Les deux plus forts actionnaires représentés étaient la Royal Dutch et la Bataafsche Petroleum. Le rapport de la **Steaua-Romana** n'est pas plus encourageant. Compte tenu de 500 millions de lei portés à la réserve pour créances douteuses et de 3.294 millions d'amortissements, la perte de l'exercice 1945 se monte à 2 milliards 917 millions de lei. Le déficit total est ainsi porté à 3.070 millions. Le Conseil insiste surtout sur deux points : insuffisance des prix de vente maintenus à un niveau inférieur aux prix de revient et retard apporté au paiement des produits exportés en U. R. S. S. « Nous continuons à consommer notre substance », conclut le rapport. M. Debray, administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, a été élu membre du Conseil en remplacement de M. Jules Meny, déporté disparu en Allemagne. La

2 Août 1946

BOURSE de PARIS

PARQUET

Table of stock prices under 'PARQUET' section, including 'RENTES FRANÇ.' and 'EMPR. A L'ETRANGER'.

COL. ET PROTECT.

Table of colonial and protection stocks, including 'Algérie 3% net 1902'.

CREDIT FONCIER

Table of Credit Foncier stocks, including 'Obl. Fenc. 3% 1883'.

CREC. FONC. ALS.-LORR.

Table of Alsace-Lorraine Credit Foncier stocks.

CREDIT NATIONAL

Table of Credit National stocks, including 'Bons 3 1/2 net 1942-57'.

SEINE ET PARIS

Table of Seine and Paris stocks, including 'Seine 4% 1930'.

BANQUES

Table of bank stocks, including 'Banque de France nom.', 'Banque d'Algérie', etc.

DOCKS, EAUX

Table of dock and water stocks, including 'Dock et Entr. du Havre', 'Magasin Général de Paris'.

ELECTRICITE

Table of electricity stocks, including 'Air Comprimé', 'Alger El. et Force'.

CANALX

Table of canal stocks, including 'Suez', 'Canal de Suez'.

CHEMINS DE FER, TRAMWAYS

Table of railway and tramway stocks, including 'Annuités Lévrou - Sad.', 'Orléans Nord'.

Main table of stock prices, including 'Fr.-Holl. de Ch. de fer', 'Indochine et Yunnan', 'Lyon', etc.

Table of stock prices, including 'En. El. Mousse Marna', 'En. El. Nord France', 'En. El. Rhin'.

Table of stock prices, including 'En. El. Rhin', 'En. El. Rhodan', 'En. El. du Sud-Ouest'.

Table of stock prices, including 'En. El. du Sud-Ouest', 'Energie Industr.', 'En. El. de l'Est'.

FILATURES

Table of textile stocks, including 'Badin Frères', 'Cottencin et Co'.

GAZ

Table of gas stocks, including 'Centr. d'El. Gaz Labou', 'Gaz de Lyon'.

FORGES, FONDER.

Table of foundry and forging stocks, including 'Acétylène et Elect.-Mét.', 'Acier. F. Firming'.

LE POUR ET LE CONTRE

Main table containing financial data, company names, and prices across various sectors like industries, hotels, and currencies.

ASSUR. BANQUES

Table listing insurance and bank-related financial data, including company names and prices.

CANAUX

Table listing canal-related financial data, including company names and prices.

LE POUR ET LE CONTRE

Table of financial data with columns for company names, interest rates, and values. Includes sections for 'CHEMINS DE FER, TRAMWAYS', 'FILATURES', 'GAS', 'FORGES, FONDERIES', 'DOCKS, EAUX', 'ELECTRICITE', 'PORTS', 'TRANSPORTS', 'ALIMENT, NOUVEAUX, etc.', 'ARDOISIERES, CEMENTS CAOUTCHOUCS', 'MINES METALLIQUES', 'PETR., PHOSPH., PR. CH.', 'IMPRIMER, LIBRAIRIES', and 'VALEURS DIVERSES'. Each entry lists a company or sector, its interest rate, and a numerical value.

Main financial table with columns for date, description, and values. Includes sections for 'COLONIALES', 'VALEURS ÉTRANGÈRES', and 'VALEURS FRANÇAISES'.

Table titled 'COURTIERS' containing various financial instruments and bank-related data, organized into columns for different categories.

Table titled 'VALEURS FRANÇAISES' and 'TRANSPORTS' listing specific French securities and transportation-related financial data.

Table titled 'VALEURS FRANÇAISES' and 'TRANSPORTS' listing specific French securities and transportation-related financial data, continuing from the previous table.

Colombia est également en perte pour l'exercice 1945 d'une somme de 130 millions de lei, portant le déficit total à 184 millions. Les Anglais ont proposé à la Conférence de Paris de joindre au traité de paix avec la Roumanie une annexe prévoyant des indemnités pour la réparation des dommages subis par les entreprises pétrolières appartenant aux ressortissants des Nations Unies, ainsi que pour les frais accessoires entraînés par les livraisons de pétrole faites aux Allemands pendant la guerre. Souhaitons que de cette initiative résulte autre chose qu'un texte.

La **Canadian-Eagle** a continué de s'effriter à 629 après son bel élan d'il y a trois semaines. La **Mexican**, par contre, se raffermi à 265. La **Shell** est en progrès notable à 1.830, venant de 1.725, bien qu'elle ait détaché le coupon 84 de 0 sh. 9 (net d'impôts anglais). On annonce que sa filiale américaine, la **Shell Union**, a réalisé pendant le second trimestre de l'année un bénéfice net de 7.300.000 correspondant à une répartition de 55 cents par action, contre 8.400.000 pour la même période en 1945.

CAOUTCHOUCS ET VALEURS COLONIALES

La Conférence de la Paix, ouverte au Sénat, tient maintenant la vedette et laisse dans l'ombre celle de Fontainebleau, d'où rien n'a jusqu'alors transpiré sur la substance même des pourparlers avec le Viet Nam si ce n'est aujourd'hui la suspension de séances sur le prétexte de Dalat. Les représentants susceptibles sur la présence invoquent la convention du 6 mars. Cette attitude était au demeurant prévisible et n'éclaircit pas le débat.

Aussi l'absence de déclarations pèse sur l'ensemble des valeurs indochinoises sans que cette atonie des transactions trouve de réelles justifications dans des concessions excessives ou qui puissent être défavorables aux capitaux. En dehors du fait que le principe de la coopération économique a été reconnu et qu'en outre les représentants préchent pour une zone relativement réduite en portant surtout leurs revendications sur les questions d'ordre politique, le groupe devrait tenir mieux compte de l'activité qui renait peu à peu sur les plantations, tandis que les stocks de caoutchouc s'acheminent vers les U.S.A. (100.000 tonnes) et vers la France (50.000 tonnes) au prix, fixé à Londres, de 23 1/2 cents par livre, reconnu satisfaisant par les planteurs. Sans doute, les problèmes que pose la remise en état des plantations sont loin d'être résolus. Néanmoins, le rythme du travail croît avec le retour de la main-d'œuvre dont déjà 30 à 45 0/0 de l'effectif est en place sur les grosses plantations représentant plus des 8/10 des superficies complantées ; le nombre des saignées augmente chaque mois et, enfin, l'activité des dirigeants en vue du rééquipement rapide des installations témoigne d'une vitalité que les cours soutiennent insuffisamment encore. Les rapports qui viennent, plus copieux chaque jour, de la colonie renseignent tout d'abord sur les éléments d'ordre comptable des exercices écoulés dont les résultats portent la marque des destructions et de l'abandon des plantations par la main-d'œuvre durant la période d'insécurité ; mais, en donnant aussi la situation exacte des plantations et l'importance des dégâts supportés pendant l'occupation japonaise et les hostilités, ils commencent à déclencher le mécanisme des aménagements financiers pour favoriser la reprise amorcée.

Ainsi le Conseil de Mimot a décidé de proposer à une assemblée extraordinaire, convoquée pour le 24 août à Saigon, en premier lieu la conversion en piastres du capital, chaque action de 100 francs passant au nominal de 10 piastres, puis l'annulation des 87.000 parts bénéficiaires contre l'attribution d'un droit de souscription préférentiel au pair à titre irréductible, dans la proportion de 3 actions nouvelles de 10 piastres pour chaque part. Si ces propositions sont acceptées tant par les actionnaires que par les porteurs de parts convoqués de même, le capital de la Société passera de 8.140.000 piastres à 10.750.000 piastres. Sur ces propositions du Conseil, l'action reste faible à 890, et la part, qui s'était avancée jusqu'à 2.575 en début de semaine, fléchit à 2.350. Les **Caoutchoucs du Donai** se replient à 832 après avoir atteint 874 lundi.

L'action **Caukoï**, à 2.015 contre 2.100, subit l'ambiance, cependant que la part poursuit son redressement à 4.400. Les **Hauts Plateaux Indochinois** s'animent à 3.350, contre 3.100. L'action **Cultures d'Extrême-Orient** franchit son minimum de juillet à 600 contre 596 ; la part s'attarde à 1.705. **Kratié** donne des signes de reprise à 1.250. **Kompong-Thom** garde une relative fermeté à 845 l'action et 2.800 la part. **Tay Ninh** se redresse à 3.400 contre 3.280. La part **Padang** se déprime à 36.900 contre 38.000. L'assemblée tenue le 31 juillet a statué sur les comptes de l'exercice 1941 laissant un solde bénéficiaire de 26.429.200 fr. qui a été reporté à nouveau. L'allocation du président sur la situation actuelle des différentes exploitations de la Société précise qu'en Indochine les saignées n'ont pu encore être reprises en raison des destructions et pillages assez importants supportés depuis mars 1945. Par contre, en Malaisie, la plantation est bien tenue, les bâtiments et l'équipement sont intacts et les

saignées régulièrement effectuées depuis février dernier permettent d'escompter une production voisine de 1.200 tonnes pour l'exercice en cours. A Sumatra, la situation reste extrêmement confuse et aucun renseignement n'a pu encore parvenir sur l'état actuel des usines et des plantations.

Aux **Caoutchoucs du Mékong**, l'usine moderne et la plantation ont été sauvegardées ; la reprise du travail s'est effectuée normalement dès la libération du Cambodge. L'assemblée convoquée pour le 14 août aura à se prononcer sur l'affectation, après dotation aux amortissements, de 2.712.000 fr. à la provision pour renouvellement du matériel et de 5.200.000 fr. à une provision pour risques de guerre et de troubles ; le solde créditeur de l'exercice 1944, de 2.305.445 fr., sera reporté à nouveau. L'action s'effrite à 1.570, contre 1.595, la part à 11.000 contre 12.200 ; elle se traitait à 11.300 au plus bas le 31 juillet. Marché un peu plus hésitant pour l'**Indochinoise de Cultures Tropicales** à 570 l'action et à 5.715 la part ; la Société a recueilli la confirmation que ses stocks de caoutchouc étaient restés à peu près intacts ; elle a pu reprendre son activité dans les deux domaines de Xacat et de Budof. Aussi peut-elle estimer qu'avec la réalisation des stocks, la vente de sa productions et les sommes que lui doit encore le gouvernement, elle pourra faire face à ses besoins d'exploitation et à son rééquipement.

Le groupe du caoutchouc manufacturé, sensible à l'amélioration des approvisionnements en produit naturel, de qualité meilleure que la synthétique pour la fabrication des pneumatiques, et aux achats importants de coton égyptien à longue fibre récemment réalisés, accentue sa progression. Les plus-values enregistrées témoignent d'une confiance dans la reprise amorcée par cette industrie, reprise dont le président de l'**Hutchinson**, à l'assemblée de cette Société tenue le 29 juillet, vient d'en indiquer les éléments et d'en tracer les perspectives. La question du prix de revient reste une inconnue susceptible d'intervenir efficacement dans la lutte concurrentielle « qu'il est prudent de prévoir ». Le rapport souligne cette incidence, mais indique simultanément le programme dressé pour accroître la production comportant l'achat de matériel et de machines sur place et aux U. S. A., ainsi que la constitution des provisions et l'apport d'argent frais nécessaires pour faire face aux dépenses très importantes que la Société aura à engager de ce fait par fractions successives.

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice clos le 28 février 1946 faisant ressortir un solde disponible de 81.826.989 francs contre 25.508.338 fr. l'an dernier, l'assemblée a voté le dividende annoncé de 150 fr. par action A (y compris l'acompte de 50 fr. déjà payé) et de 18 fr. par action B ; 33.513.000 fr. ont été portés à la réserve extraordinaire et 25.090.421 fr. reportés à nouveau. En outre, l'assemblée extraordinaire a décidé l'augmentation du capital : 1° par l'émission au pair de 111.710 actions A de 300 fr. (une action A nouvelle pour une action A ancienne exclusivement) ; 2° par incorporation au capital des 33.513.000 fr. de la réserve extraordinaire avec création de 111.710 actions A gratuites attribuées à raison d'une nouvelle pour une ancienne A. L'assemblée spéciale des porteurs d'actions B a ratifié ces décisions ; de même, celle des porteurs d'actions A a adopté la modification de l'article 73 des statuts relatif aux droits respectifs des deux séries d'actions dans la répartition de l'excédent net en cas de liquidation. L'action continue sur sa lancée et termine en clôture à 17.400 contre 14.950.

Michelin suit aisément à 14.600 contre 13.950, de même que **Bergougnan** à 5.700 contre 5.500. **Bognier et Burnet** s'anime à son tour à 2.980 contre 2.755 ; l'exercice bénéficiaire de 1945 a permis d'éteindre le déficit antérieur et de distribuer un dividende ; au bilan apparaît une réserve de réévaluation de 24.401.380 fr.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET ENTREPRISES

L'industrie des matériaux de construction a bénéficié, au cours des derniers mois, d'un accroissement sensible de ses attributions de charbon, ce qui lui a permis de reprendre une activité dès maintenant comparable à celle d'avant guerre. Mais elle a été grevée, le 1^{er} avril, d'un doublement du prix du charbon qui, à lui seul, se traduit pour elle, d'après les déclarations faites par le président de Poliet et Chausson à la récente assemblée de cette Société, par une majoration du prix de revient, dont l'ordre de grandeur peut être estimé à 180 fr. environ par tonne de ciment. D'autres éléments des frais de fabrication sont également en hausse, et notamment les salaires, dans la mesure que l'on sait. Or, jusqu'à présent, les démarches entreprises par la Fédération des Chaux et Ciments en vue d'obtenir une majoration de ses tarifs de vente, à titre de compensation à ce sensible relèvement du coût de production, n'ont pas été prises en considération. Mais les négociations se poursuivent et les producteurs ne désespèrent pas d'obtenir au moins partiellement satisfaction.

A la Bourse, le groupe que représente cette industrie, s'est animé soudain cette semaine.

Les **Ciments Français** qui, depuis plusieurs semaines, étaient restés atones, retrouvent quelque vigueur à 6.550 contre 6.270 : l'affaire est de premier ordre.

Transactions animées, sans toutefois d'appréciables progrès, sur l'action **Poliet et Chausson**, qui termine à 3.450. La part, par contre, s'enlève de 64.500 à 74.250. Nous n'avons pu, la semaine dernière, n'indiquer que d'un mot l'optimisme avec lequel le président, au cours des assemblées du 18 juillet, a présenté le présent et l'avenir de cette très importante entreprise. Son usine de Gargenville, qui est un des meilleurs atouts, a été remise en marche, en mars dernier, après un arrêt forcé d'environ deux ans et elle est, dès maintenant, en pleine production. Dans l'ensemble, toutes les usines de Poliet produisent des quantités normales et tout à fait comparables à celles d'avant guerre. La réserve spéciale de réévaluation qui figure au bilan pour 377 millions, résulte de la réévaluation des seules immobilisations, faite en restant au-dessous des chiffres auxquels aurait conduit l'application pure et simple des coefficients maxima autorisés par la loi. Le rapport du Conseil précise, en outre, que l'augmentation du capital, définitivement portée à 258.172.000 fr. par l'assemblée de ratification qui a suivi l'ordinaire, et l'émission d'obligations réalisée cette année ont apporté à la Société les ressources nécessaires à l'exécution de son vaste programme. En terminant son allocution, le président a déclaré :

« Notre industrie est une de celles qui doivent se développer au maximum dans les circonstances actuelles. Les besoins en biens hydrauliques sont considérables... On doit donc s'attendre à voir nos industries prendre une très grande extension au cours des années à venir. »

Vifs progrès de la **Nord-Africaine des Ciments Lafarge**, de 5.575 à 6.400, ex-coupon n° 16 (15 fr. brut, 12 fr. net). **Origny Sainte Benoite** va, également, de l'avant à 15.300 contre 13.400 l'action, 51.900 contre 48.000 la part.

L'action **Fèvre** (Carrières et Scieries de Bourgogne) est à juste titre recherchée à 1.590 contre 1.470 ex-coupon. L'assemblée du 29 juillet a approuvé les comptes de 1945 et voté le dividende annoncé de 25 fr. (net 17 fr. 50 au nominatif, 15 fr. 16 au porteur). Elle a également approuvé la réévaluation du bilan qui a permis de dégager une réserve spéciale de 104 millions, après inscription de 138 millions aux amortissements. Réunis ensuite à titre extraordinaire, les actionnaires ont ratifié l'augmentation du capital, qui vient d'être portée à 85 millions, modifié divers articles des statuts et autorisé la gérance à incorporer au capital, en une ou plusieurs fois, la réserve spéciale de réévaluation. L'opération comportera une élévation du nominal de l'action qui serait portée à 1.000 fr. en une ou plusieurs fois. Le rapport de la gérance signale que la Société a doublé le nombre de ses ouvriers, perfectionné ses méthodes de travail et accru sa clientèle. La réparation des dommages subis par ses carrières est en bonne voie. Le président, au cours de son allocution, a insisté sur l'importance de la pierre et du moellon dans la reconstruction. La Société a suggéré des méthodes nouvelles qui réduisent les prix et les délais et l'Administration a reconnu que l'emploi de ces matériaux naturels économise du charbon et répond au besoin du Français de posséder « sa maison » en matériau solide. Le chiffre d'affaires du dernier trimestre de 1945 a été le quadruple de celui du premier, livraison non seulement de la hausse des prix, mais aussi de l'accroissement de la production.

La **Loisne** inscrit un nouveau record de hausse à 3.050 contre 2.710. **Civet-Pommier** s'échange à 1.260 contre 1.225. Les actionnaires ont, le 30 juillet, ratifié l'élévation du capital à 21.600.000 fr. contre 10.800.000 fr. Le président leur a déclaré, à cette occasion, que le chiffre d'affaires s'était sensiblement accru au cours du premier semestre de 1946 et que l'on pouvait escompter de maintenir cette progression pendant les mois à venir.

Les **Dragages et Travaux Publics** terminent de 1.845 à 1.884, ex-coupon de 18 fr. 50 (net 12 fr. 95 ou 7 fr. 55).

Près de 150 fr. de hausse sur la **Générale d'Entreprises** à 1.420. L'assemblée extraordinaire du 29 juillet a décidé que le capital sera augmenté de 109.560.000 fr. et porté de 164.340.000 fr. à 273.900.000 fr. par prélèvement sur les réserves : 1° par l'élévation de 200 fr. à 250 fr. du nominal des actions ; 2° par la création de 273.900 actions nouvelles du nouveau nominal à répartir gratuitement entre tous les actionnaires, à raison d'une pour trois anciennes. Cette opération devra être effectuée avant le 31 décembre 1946.

ALIMENTATION ET INDUSTRIE HOTELIÈRE

Si le marché des sucreries et raffineries est, pour le moment, moins étoffé et permet de consolider les cours acquis, les valeurs d'alimentation ont le vent en poupe et enregistrent de nouvelles et substantielles plus-values. Les brasseries ont été parmi les plus favorisées. La **Say** a repris de 1.340 à 1.393, **Lebaudy-Somay** de 3.400 à 3.465,

et la **Raffinerie de Saint-Louis** de 3.000 à 3.100. Les **Sucreries Coloniales** s'échangent à 1.750 contre 1.705, les **Sucreries Brésiliennes** à 10.475 contre 10.545. Après leur avance précédente, les **Sucreries et Raffinerie de Bresles** sont offertes à 11.000 après 11.500 ; elles venaient, il est vrai, de 9.400. Les **Sucreries et Raffineries de l'Indochine**, que nous trouvons dépréciées à 830 l'action, et 3.980 la part, se représentent respectivement à 885 et 3.950, en attendant mieux ; la **Compagnie Sucrière** est en reprise à 1.595 contre 1.510.

Le marché s'est animé sur l'**Union Sucrière de l'Aisne**, qui est demandée à 2.925. Un acompte de 32 fr. net sur le dividende de l'exercice clos le 31 juillet 1946 est mis en paiement aujourd'hui. Au surplus, cette Société a vendu toutes les actions de la Société Sucrière de Rio-Branco qu'elle possédait à la Société Franco-Brésilienne de Participations, et les actionnaires de l'Union Sucrière de l'Aisne peuvent continuer leur participation en achetant au pair les actions de la Société Franco-Brésilienne de Participations (voir aux annonces).

L'action **Brasserie et Malterie Fort-Carré** s'élève de 14.450 à 18.600 pour un dividende de 100 fr. A ce cours, la capitalisation de l'affaire ressort dans les 325 millions. Le Conseil examinera la réévaluation du bilan et l'éventualité d'une augmentation de capital par incorporation de tout ou partie de la réserve dérogée. L'étude de ces projets ne serait pas terminée.

Les **Brasseries de la Comète** se négocient en hausse à 6.625 après détachement du droit d'attribution, ce qui capitalise l'affaire vers 600 millions. Les **Brasseries de Champigneulle** sont plus modestement traitées à 2.080 et devraient voir mieux. L'action **Brasseries de l'Ouest-Africain** se traite, ex-droit, à 8.400, tandis que la part s'avance de 16.500 à 17.750. Les **Brasseries de l'Indochine** ne varient pas à 4.000.

Aux vitiçoles, les **Vins du Midi et d'Algérie** poursuivent leur mouvement en avant de 1.100 à 1.225, alors que les titres du **Chapeau-de-Gendarme** se consolident à 2.910 l'action et 84.975 la part ; **Nicolas** repart et s'approche de 1.700.

L'action **Mumm** est à ses plus hauts cours à 3.150, mais la part revient à 3.900 après 4.025. **Saint-Raphaël** poursuit son ascension à 42.500 contre 38.875 il y a huit jours.

Aux valeurs d'alimentation, l'action **Damoy** reste la plus en vue. Nous l'avions laissée à 6.100, venant de 5.560, elle est demandée à 7.300 sans rencontrer de contrepartie. Il n'est pas dit que ce cours sera coté. Le Conseil soumettra le 6 courant aux actionnaires un bilan partiellement réévalué et proposera l'augmentation du capital par incorporation de réserves et par souscription contre espèces.

Parmi les établissements à succursales multiples, l'**Alimentation d'Alsace et de Lorraine** est en bonne tendance en passant de 1.050 à 1.140.

L'action **Olida** poursuit son avance sans faiblir de 27.150 à 29.500 ; le part revient de 77.500 à 77.000 après avoir touché 80.000.

INDUSTRIES TEXTILES

La fermeté des textiles ne se dément pas, bien que les écarts en hausse soient en général moins importants. **Dollfus-Mieg** donne l'exemple, dépassant ses plus hauts cours, pour bondir à 33.000 venant de 28.900 et réaliser ainsi une avance-record. **Pérenchies**, de son côté, gagne 500 fr. à 5.750. **Allart-Rousseau** s'établit au-dessus de 5.000 après 4.725. Les comptes de l'exercice 1945 des **Filatures du Nord**, faisant état d'un bénéfice d'exploitation de 15.471.545 francs, ont été approuvés par l'assemblée du 26 juillet. Après déduction des frais généraux et des amortissements, le bénéfice net, qui ressort à 103.261 fr., a été reporté à nouveau. Les **Etablissements Charles Tiberghien** sont en progrès à 2.130, venant de 2.030. L'assemblée du 27 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1945, que nous avons donnés le 12 juillet, le bénéfice de 4.331.765 fr. allant à l'amortissement de la perte précédente (1.443.765 fr.) à la réserve légale et à la réserve des actionnaires. Le dividende annoncé de 50 fr. prélevé partie sur les primes d'émission, partie sur la réserve des actionnaires, sera payable le 1^{er} août à raison de net : 37 fr. 12 au nominatif et 27 fr. 68 au porteur. L'impôt de solidarité se montant à 3.225.250 fr. a été payé en espèces. La réévaluation du bilan a été portée à une réserve spéciale pour 100.456.534 fr. L'assemblée extraordinaire qui a suivi a autorisé le Conseil à augmenter le capital, actuellement de 48.500.000 fr., jusqu'à concurrence d'une somme maximum de 100 millions par incorporation de réserves. L'année 1945 a été marquée par la remise en route de l'affaire dont l'activité s'est progressivement relevée pour atteindre dans les derniers mois environ 50 0/0 de celle d'avant guerre. Le **Comptoir Linier** dépasse légèrement 400 venant de 364. Le **Blanchiment des Textiles** revient à 2.625 après sa rapide ascension à 2.800. **Gillet-Thaon** est sans grand changement à 675. **Saint-Frères** fait l'objet de nombreuses transactions en hausse à 2.630.

VALEURS DIVERSES

Dans les grands magasins, hausse du Louvre de 1.435 à 1.685. Les résultats de l'exercice 1946 devraient se ressentir de la reprise, par la Société, de son exploitation hôtelière.

Les Nouvelles Galeries, dont la situation est bonne, passent de 1.625 à 1.675 ; dans le même groupe, Paris-France hausse assez sensiblement à 3.390.

Les Fils de Fernand Floquet sont traités à 1.083 contre 1.025 ; Fournier-Ostertag voit ses cours s'améliorer à 1.278. Ferodo poursuit progressivement son avance à 780.

Dans les entreprises diverses, la Cartoucherie Française se tient aisément à 1.100 l'action et à 915 la part. L'action des Etablissements Hamelle, dont le dernier cours était 13.300 et qui était demandée à 14.700, a été cotée 16.300. Nous rendons compte plus loin des exercices 1942 à 1944 ; le chiffre d'affaires pour 1945 et les six premiers mois de 1946 seraient très satisfaisants et l'on envisage des répartitions plus élevées. Le capital va être porté de 7 1/2 à 22 1/2 millions par attribution gratuite de deux actions nouvelles pour une ancienne.

La Centrale des Bois et Scieries de la Manche est en vive avance ; avec un dernier cours de 4.650, l'action, demandée à 6.100, a été cotée 7.405 et 7.595 ; l'exploitation est en grande activité et le capital va être porté de 6 à 18 millions.

A 3.495, l'action des Etablissements Gailard (traverses de chemins de fer, bois de mines) est revenue à un cours abordable.

Parmi les titres demandés, signalons les Etablissements Soulier à 970 contre 825, Testut à 650 contre 585, Vaudrand et Capéran à 1.710 contre 1.550 dernier cours coté.

MINES D'OR

ET VALEURS SUD-AFRICAINES

Les valeurs sud-africaines restent calmes à Londres comme l'ensemble du Stock Exchange, et à Johannesburg, où le marché se préoccupe plutôt des affaires industrielles, l'économie de l'Afrique du Sud étant actuellement très prospère. Londres se préoccupe, d'ailleurs, des répercussions éventuelles de la réquisition prochaine, par le Trésor français d'environ 40 millions de livres d'actions de mines d'or, qui serviront à l'apurement de ses dettes envers le Trésor britannique.

A Paris, cette perspective ne stimule pas davantage les actions de ce compartiment, bien qu'elles se traitent toujours à 20 0/0 environ au-dessous des parités de Londres.

Les bénéfices d'exploitation des mines de Transvaal en juin ont été de £ 2.436.942, l'or étant toujours évalué à 172 sh. 3 d. l'once, contre £ 2.506.332 en mai.

Voici les résultats obtenus par les mines pendant le deuxième trimestre, calculés sur le prix de l'or de 172 sh. 6 d. l'once.

Les rapports trimestriels des affaires des groupes Johannesburg et Anglo-American Corporation montrent que les allègements fiscaux ont sensiblement atténué le montant des impôts payés par les Sociétés. La proportion de ceux-ci avec bénéfices nets, pendant le premier semestre, a fléchi ainsi :

Table with 4 columns: Location, Profits, Taxes, Proportion 0/0. Rows include Champ d'Or, Gov. Areas, New State Areas, Randfontein, Witwatersgold, Daggafontein, East Daggafontein, Springs, Brakpan, West Springs, Johannesburg, Rezende Mines, and Geldenhuis Deep.

Johannesburg fixe son dividende à 3 sh. 6, contre 3 sh. pour chacun des deux exercices précédents, et 2 sh. pour les trois exercices antérieurs. Le bénéfice de l'exercice au 30 juin 1946 se chiffre par £ 1.155.305, contre £ 1 million 171.942.

La réserve, grossie de £ 300.000, est portée à £ 4.300.000. Ces chiffres ont causé quelque déception et leur publication a déprimé un peu les actions vers £ 5 1/4.

Rezende Mines se propose de porter son capital à £ 79.200 en créant 264.000 actions de 1 shilling dont 188.570 seront offertes aux actionnaires actuels à raison d'une nouvelle pour sept anciennes. Les autres actions seront tenues en réserve.

Une assemblée de Geldenhuis Deep a approuvé le remboursement de 5 sh. par action.

Pendant le deuxième trimestre, Village Main Reef a broyé 72.400 tonnes de minerais, qui ont fourni 11.635 onces d'or. Les recettes ont été de £ 100.435, soit 27 sh. 9 d. par tonne, les frais de £ 87.824, soit 24/3 par tonne.

Le bénéfice d'exploitation ressort à £ 12.611, soit 3 sh. 6 d. par tonne.

Les ventes de diamants pour la bijouterie ont été de £ 2 millions en juillet et les ventes de diamants industriels sont sans doute aussi élevées. Les ventes de l'année dépasseront, sans doute, en 1946, le record de £ 24 1/2 millions atteint en 1945.

Un nouveau chemin de fer, coûtant £ 1 million et dont la construction durera deux ans et demi, va être créé au Tanganyika.

Le ministre des Finances du Canada a annoncé à la Chambre que le Gouvernement se préoccupait de ménager des compensations aux mines d'or, dont la marge bénéficiaire a été réduite par la valorisation de 10 0/0 du dollar canadien.

A LONDRES

Le marché de Londres se tient toujours dans l'expectative. Il est préoccupé par les nationalisations qui se poursuivent.

La Chambre des Lords a examiné, en seconde lecture, le bill de rachat de Cable and Wireless. Les actionnaires de cette Société ont adressé une pétition pour que le rachat ne soit pas effectué.

Le Great Western Railway a maintenu son dividende intérimaire à 2 0/0 et London and North Eastern Railway à 1 0/0 pour les privilégiés de deuxième rang. London Midland and Scottish à 2 0/0 aux privilégiés et 4 0/0 aux ordinaires, Southern Railway à 2 1/2 0/0.

Phoenix and Oil Transport a réalisé, en 1945, un bénéfice net de £ 15.441, contre £ 22.450 en 1944. La production de la filiale roumaine a été de 396.000 tonnes livrées presque entièrement à l'U. R. S. S., en partie au titre des réparations à 25 0/0 au-dessous du prix mondial.

Les conditions de rachat par l'Etat chilien du Nitrate Railways sont moins favorables qu'on n'espérait. Conformément au décret d'expropriation du mois d'août 1941 selon lequel les chemins de fer d'Etat chilien ont pris possession de l'actif, une commission a fixé l'indemnité à \$ 34.000 (monnaie chilienne), soit £ 790.000 pour la somme nominale avec un intérêt de 4 0/0 et un amortissement de 2 0/0. Le service de ces titres sera à la charge du budget annuel du Chili.

Les Nitrate Railways ont un capital de £ 3.470.430, dont £ 2.325.570 en actions ordinaires de £ 10, et le solde en actions privilégiées 7 0/0 de £ 10 et actions deférées de £ 10 ; aux cours actuels, ces capitaux représenteraient £ 1.300.000.

Les actionnaires des Nitrate Railways ne recevront pas des obligations des Chemins de fer de l'Etat chilien, mais l'intérêt à 4 0/0 et l'amortissement à 2 0/0 de ces titres, payés au taux de change de 125,70 dollars chiliens.

La mission britannique en Argentine négocie actuellement au sujet des avoirs bloqués en sterling et n'a pas encore soulevé le problème du rachat des chemins de fer financés par les capitaux anglais.

Le tribunal aurait rejeté la plainte de l'Anglo-Argentine Tramways contre la ville de Buenos-Ayres. La Société avait demandé le remboursement de 1.392.587 pesos d'impôts.

Table with 3 columns: Date (24 juillet, 31 juillet), Company Name, and Value. Rows include Consolidé 3 1/2 0/0, War Loan 3 1/2 0/0, Dawes, Young, Greath Western, Cable and Wireless, Brazilian Traction, Canadian Pacific, Hydro-Electric Securities, Woolworth, Imperial Chemical, Lautaro Nitrate A, Unilever, United Molasses, Wickers, British Celanese, Courtaulds, British Amer. Tobacco, Imperial Tobacco, Anglo Iranian, Anglo American, Blyvooruitzicht, Crown Mines, Libanon, New Central Witwaters, Rand Mines, Venterspost, Western Reef, West Springs, West Witwatersrand, De Beers, Rhokana, Rio Tinto, Anglo-Dutch, Rubber Trust, Sennah Rubber.

A NEW-YORK

Wall Street s'est raffermi depuis qu'une entente est intervenue entre le Président et le Congrès au sujet du futur régime des prix. Diverses statistiques s'accordent à mettre en relief la prospérité actuelle de l'économie américaine.

Le département américain du Commerce annonce que les dividendes en espèces distribués par les Sociétés dans le courant du premier trimestre de cette année, s'élevaient à \$ 904.200.000, ce qui constitue une avance de 7,7 0/0 sur le chiffre du trimestre correspondant de 1945. Les augmentations les plus importantes ont été réalisées par les chemins de fer et par le commerce, les gains s'établissant respectivement à 23 0/0 et à 21 0/0.

Les ventes des grands magasins pour la semaine au 20 juillet ont augmenté de 27 0/0 par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

Les chargements de wagons sur les chemins de fer américains se sont élevés pour la semaine au 21 juillet à 921.400 wagons, soit le maximum atteint depuis la seconde semaine d'octobre 1941 et en augmentation de 26.000 wagons sur la semaine précédente et de 38.000 sur la semaine correspondante en 1945.

La production des produits de caoutchouc pendant le premier semestre de 1946 a été la plus forte enregistrée jusqu'à ce jour. Dans les milieux commerciaux américains on estime que la consommation de 1946 atteindra 1 million de tonnes, dont 70 0/0 de synthétique, en augmentation de 350.000 tonnes sur 1945. Les importations de caoutchouc sont évaluées pour le premier semestre à 200.000 tonnes.

La production des autos et des camions aux Etats-Unis et au Canada a marqué, pendant la troisième semaine de juillet, une augmentation continue atteignant 87.200 unités, contre 80.300 la semaine précédente, 16.000 pendant la semaine correspondante de 1945 et 105.000 pour la même période de 1941. Le rap-

port donnant ces chiffres prévoit un nouveau maximum, cette année en août, soit 405.000 unités, contre 231.000 en avril dernier.

Pennsylvania Railroad a supporté, pendant les cinq premiers mois de l'année 1946, une perte nette de \$ 24 millions, contre un bénéfice net de \$ 36 millions pendant les cinq premiers mois de 1945. Le revenu net d'Atchinson Topeka, pendant le premier semestre de 1946, a été de \$ 20,7 millions, contre \$ 10,4 millions.

Le revenu net du deuxième trimestre de 1946 de l'U. S. Steel a été de \$ 13,9 millions, soit 87 cents par action ordinaire, au lieu de \$ 16,8 millions, soit \$ 1,20 par action pendant le deuxième trimestre de 1945. Les actions ordinaires reçoivent leur dividende normal de \$ 1.

Le bénéfice net de Bethlehem Steel, pendant le deuxième trimestre, a été de \$ 14,2 millions contre \$ 4,8 pendant le premier trimestre de 1946, et \$ 8,1 millions pendant le deuxième trimestre de 1945, soit \$ 4,29, contre \$ 1,06 et \$ 2,15. Le dividende trimestriel est resté de \$ 1,50 pour les actions ordinaires et \$ 1,75 pour les actions privilégiées. Republic Steel, pendant le semestre clos le 30 juin, a obtenu un bénéfice net de \$ 4,4 millions, soit 64 cents par action, contre \$ 6,3 millions, soit 95 cents par action.

La production des aciéries américaines est actuellement de 90 0/0 de leur capacité.

General Motors, grâce au rajustement du compte pour l'impôt sur le revenu et à un prélèvement sur les réserves, a amorti la perte d'exploitation du second trimestre de 1946 (\$ 12,1 millions). Il subsiste un bénéfice net de \$ 16,3 millions, soit 32 cents par action, contre \$ 60,7 millions et \$ 1,33 pour le trimestre correspondant de 1945. Compte tenu de la perte de \$ 36,1 millions enregistrée durant le premier trimestre de l'année, les résultats d'exploitation du semestre au 30 juin font ressortir une perte nette de \$ 19,8 millions, contre un bénéfice de \$ 110,9 millions (\$ 2,42 par action) pour la même période de 1945. Au 30 juin, le programme de production n'avait été réalisé qu'à concurrence de 40 à 50 0/0. Le dividende sera fixé le 5 août.

Le bénéfice net d'U. S. Rubber, pour les six premiers mois de 1946, est de \$ 9,9 millions (\$ 1,15 par action), contre \$ 7,1 millions, soit \$ 2,57. Les ventes ont marqué une régression à \$ 231 millions, contre \$ 268 millions pour la période correspondante de 1945, mais sont encore très largement supérieures à celles du premier semestre de 1941 qui s'élevaient à \$ 150 millions, ce qui constitue un record sur l'avant-guerre. Le rapport souligne que « la demande pour presque tous les produits de caoutchouc demeure supérieure à la production. Cette situation se maintiendra durant l'année. Les résultats d'exploitation pour le second semestre devraient marquer une nouvelle progression ».

Pendant l'exercice clos le 30 juin, Edison a réalisé un bénéfice net de \$ 36 millions, soit \$ 2,22 par action, contre \$ 31,2 millions, soit \$ 1,82 par action. Le dividende trimestriel a été fixé à 40 cents.

Le bénéfice net de Shell Union, pendant le premier semestre de 1946, a été de \$ 15 millions, soit \$ 1,12 par action, contre \$ 17 millions, soit \$ 1,25 par action pendant le premier semestre de 1945.

Celui de Philips Petroleum a atteint \$ 9 millions, soit \$ 1,63 par action, contre \$ 14,6 millions, soit \$ 2,96.

Table with 3 columns: Date (24 juillet, 31 juillet), Company Name, and Value. Rows include Allied Chemical, American Can, American Smelting, American Telgr. and Telephone, Anaconda, Atchinson Topeka, Baldwin Locom, Bethlehem Steel, Celanese Corporation, Chrysler, Dome Mines, Du Pont de Nemours, Gillette, General Electric, General Motors, International Nickel, Kennecott, Montgomery Ward, National Steel, Paramount, Patino Mines, Pennsylvania, Pullman, Radio Corporation, Republic Steel, Shell Union, Standard Oil of Calif., N-Jersey, Union Pacific, United Steel, Western Union Tel, Westinghouse.

Chronique de Bruxelles

Le 29 juillet 1946.

On sait que la Belgique possède trois grands experts financiers : Gutt, dont l'expérience en cours ne semble pas être un succès, Van Zeland qui fit la dévaluation de 1935 et Baudhuin, professeur à l'Université de Louvain. Ces deux derniers n'ont pas été partisans de l'expérience Gutt.

Voici quelques lignes d'un article du professeur Baudhuin, paru le 21 juillet dans « La Libre Belgique », le grand journal conservateur :

« Les techniciens savent en effet qu'actuellement la Belgique vit dans un régime de déflation entendue au sens technique, synonyme de contraction de capitaux. A l'heure présente, il est devenu extrêmement difficile d'emprunter sur hypothèque et l'on entend de nouveau parler de taux de 6 et 7 %. La tenue du marché des rentes est significative ; elle est telle qu'il est actuellement exclu de songer à placer les emprunts qui seraient nécessaires. La même difficulté existe du reste pour les sociétés qui sont dans l'impossibilité d'émettre les actions qui seraient indispensables à leur reconstitution financière et à leur rééquipement ».

Il conclut son article en affirmant qu'il est urgent de libérer rapidement les capitaux rendus indisponibles par la loi Gutt.

Le projet de loi concernant les charbonnages vient d'être déposé sur le bureau des Chambres. Si l'on en évalue la phraséologie mensongère habituelle aux politiciens, c'est l'étatisation pure et simple, sans indemnité mais avec l'espérance d'un revenu de 4 %... à Pâques ou à la Trinité. Si le projet était soumis à un referendum, 80 % des Belges voteraient contre. Il est imprudent de compter sur la vigilance de la Chambre et du Sénat.

Le ministère n'est pas encore formé, après quinze jours de palabres. Nous assistons à la déchéance complète du parlementarisme.

Molinos del Rio de La Plata. Longtemps avant guerre, la Société belge Elévateurs à Grains a pris la nationalité argentine sous le nom de Molinos. Celle-ci a payé en 1939 54 fr. 86 plus 27 fr. 43 et en 1940 54 fr. 60. Depuis lors, nous ignorons les cours et les répartitions. Etablissements Denoyer 1.175 et 5.850. Cette importante papeterie possède une usine à Willebroeck et une à Prouvy (France). Bénéfice net 2.574.000 fr. Dividende de 25 fr. net aux privilégiés. Forges et Tôleries Liégeoises 950, Solde 100.000 fr. Pas de dividende. Nitrate Railways. N'est plus coté à Bruxelles de même que toutes les autres valeurs étrangères. Ce chemin de fer a été exproprié par le Gouvernement contre paiement de 79 millions de dollars chiliens.

Electricité du Borinage. 3.000 et 6.250, les dividendes sont fixés à 96,35 et 225,30 nets. Nationale d'Éclairage, 87 et 180, le bénéfice va aux amortissements.

Billets de banque : les billets de 500 fr. belges, imprimés à Londres le 1er février 1943 sont retirés de la circulation.

Les changes : le franc français est à 28 contre 29 1/2 il y a huit jours. La livre-or recule à 1.510, sur des ventes belge provoquées par la nécessité de faire du liquide pour payer l'impôt sur le capital. Le napoléon, fortement demandé par les pays balkaniques, est à 1.250. Les louis suisse et belge, font 1.040. Les trois derniers se valent, mais les pays centraux ignorent les cours suisse et belge, d'où la disparité. Il y a là un arbitrage intéressant. Les gens compétents estiment que fin octobre l'or remontera.

Table with 3 columns: Date (24 juillet, 31 juillet), Company Name, and Value. Rows include Banque Nationale de Belgique, Société Générale de Belgique, Bruflin, Financ. et Indust. d'Ougrée, Cockerill, Forges de Clabecq, Forges de la Providence, Espérance Longdos, Ougrée-Marthage, Sacré-Madame, Electrobel, Electrorail, Geomines, Kilmote, Minière Grands Lacs, Union Min. Haut-Katanga, Congo Grands Lacs, Vieille-Montagne, Financière des Caoutchoucs, Sole Tubize priv., Viscose, Belge de l'Azote, Pétrolina, Sidre, Sefina, Wagons-Lits priv., Bonne-Espérance, Houillères Unies Charleroi, Resaux Leval.

Chronique du Centre

Mines de la Péronnière. — Les comptes de 1945 se soldent par un bénéfice de 2 millions 038.636 fr. ont été approuvés par l'assemblée annuelle qui a fixé le dividende à 100 fr. brut. L'activité de la Société — passée sous le contrôle de l'Etat — s'est réduite au cours de l'exercice à dresser des statistiques et à expédier les affaires courantes.

Table with 3 columns: Location, Value, and another Value. Rows include Lyon, de Dépôts, Rue Impériale, O.T.L. capital, jousla, Bourbonnais, Gas du Sud-Est, El. de la Grosse, Franche-Comté, Carb. Zénith, Ac. St-Etienne, Et. P. de Chasse, Terret, Rochebelle, Boule, Roche-la-Molière, Gerland, Docks Lyonnais, Ferrand-Renard, Laitière Moderne, Pagnoud, Aux Deux-Passages, Gd Bazar de Lyon, Devay et Paulé, Casine, Lyonn. de Textiles, Tresses et Lacs, Tannerie Lyonn., 650, 425, 1045, 312, 1205, 1750, 437, 555, 525, 2350, 2150, 7800, 2475.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

Les comptes de l'exercice 1935 ont été soumis à l'assemblée ordinaire du 27 juin. Cet exercice a constitué un exercice de transition entre les années de guerre pendant lesquelles l'action de la Société a été presque complètement interrompue et l'année 1946, au début de laquelle les conditions d'une exploitation normale ont pu être rétablies.

Au cours de 1945, la Société a bien reçu de l'Iraq Petroleum 806.000 tonnes de pétrole brut, mais elle a dû les faire traiter presque entièrement à Haïfa, dans une raffinerie anglaise et la plus grande partie des produits finis a été dirigée par les répartiteurs anglo-saxons sur la Proche-Orient. Au contraire, depuis le 1er janvier 1946, la totalité de la part du pétrole brut d'Iraq revenant à la Compagnie est dirigée sur la raffinerie de Provence de la Compagnie française de raffinage, filiale de la Française de Pétroles. Cette usine qui n'avait traité que 160.000 tonnes pendant toute l'année 1945, a traité 227.357 t. au cours du premier trimestre de la présente année. Quant à la raf-

finerie de Normandie, elle sera remise en marche cet été. Le « Palmyre », pétrolier de 22.000 tonnes, l'un des plus gros du monde, a pu reprendre la mer après avoir été renfloué. La Compagnie Navale des Pétroles (autre filiale de la Compagnie Française) doit, en outre, recevoir livraison en 1947, de deux pétroliers de 15.000 tonnes de port en lourd, en construction au Danemark.

La Compagnie Française des Pétroles a procédé à la réévaluation de ses participations et de ses devises pour un montant total de 2 milliards 521.000.000, c'est-à-dire le double du capital actuel, porté à une réserve spéciale de réévaluation.

Voici le détail de la réévaluation, en ce qui concerne les participations :

Iraq Petroleum, Mosul Petroleum	1.628.781.058
Cie Française de Raffinage	511.722.000
Cie Navale des Pétroles	63.611.000
Participations diverses	3.690.000

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 244 millions 153.051 fr. 45. Les comptes de profits et pertes des exercices 1944 et 1945, se comparent de la façon suivante :

	1944	1945
Bénéfice brut	325.906.886	325.906.886
Profits divers	6.802.837	8.467.686
	6.802.837	334.464.572

À déduire :

Charges financières	12.615.234	12.294.058
Frais généraux	12.885.052	17.928.016
Amortissements	10.353.898	31.298.880
Provision pour impôt	28.789.658	28.789.658
	35.855.084	90.311.521
Solde débiteur	29.052.247	
Solde créditeur		244.153.051

Le solde débiteur des exercices antérieurs à 1944 s'élevait à 87.096.166 fr., la perte reportée totale était de 116.448.413 fr. Cette perte étant déduite du bénéfice net de l'exercice 1945, il restait un bénéfice disponible de 128.004.637 francs, que le Conseil proposait de répartir comme suit :

5 % réserve légale	6.400.232
Fonds de prévoyance	17.757.730
Dividende statutaire de 6 % aux actions	75.780.000
10 % du solde au Conseil	2.806.666
Dividende complémentaire de 2 % aux actions	25.260.000
	128.004.637

L'assemblée en a ainsi ordonné.

Le Président, dans son allocution, a donné quelques renseignements sur les travaux d'installation en Irak des deux nouveaux pipelines qui tripleront la capacité de transport de ceux qui sont déjà en service et la porteront au total à 12 millions de tonnes par an. Les tubes arrivent dès maintenant sur place. La pose en est commencée. Les premières machines à souder sont attendues incessamment. Quant au programme d'exploration, il se poursuit régulièrement, tant en Irak que sur la côte ouest du Golfe Persique.

Au point de vue financier, le Président a l'intention de proposer au Conseil la distribution sous forme d'actions gratuites d'au moins une bonne partie de la réserve de réévaluation, mais il ne croit pas opportun de le faire dès maintenant, en raison des charges fiscales qu'entraînerait cette opération. Il attendra des circonstances plus favorables pour le faire. La Compagnie devra, par ailleurs, faire appel à de l'argent frais pour être en état de poursuivre les travaux qui permettront de tripler la production et sera donc amenée à augmenter son capital.

Un point litigieux reste en suspens, c'est celui des quantités de pétrole qui n'ont pu être livrées par l'Iraq Petroleum à la Française des Pétroles entre juin 1940 et février 1945 et qui ont été réparties entre les autres groupes actionnaires. La Compagnie a jugé qu'il fallait tout d'abord demander aux gouvernements intéressés ce qu'ils en pensaient avant de prendre les mesures propres à faire triompher ses droits.

Anciens Etablissements Chapal

Les actionnaires des Etablissements Chapal se sont réunis le 4 juillet en assemblée ordinaire et le 31 juillet en assemblée extraordinaire. Le Conseil a été autorisé à augmenter le capital, qui est actuellement de 55 millions, divisé en 110.000 actions de 500 fr. dont 60.000 actions amorties de 400 fr. et 50 non amorties. Le président a déclaré qu'il n'entrerait pas dans les intentions du Conseil d'user pour le moment de cette autorisation qui lui permettra seulement de mettre la trésorerie en état de répondre aux besoins qui pourront se manifester.

L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1945 se soldant par un bénéfice net de 5.889.461 fr., élevé à 10.443.105 fr. par addition du report antérieur. Le dividende a été fixé à 50 fr. brut (35 fr. net au nominatif et 22 fr. 98 net au porteur par action non amortie et à 30 fr. brut (net 21 fr. et 8 fr. 90) par action amortie de 400 fr.; paiement le 1er août.

Voici le résumé du compte de profits et pertes et la répartition des bénéfices :

CREDIT	
Bénéfice d'exploitation	35.901.633
Réintégration de créances anciennes amorties	5.400.000
Revenus des participations, etc.	346.164
	41.647.797

A déduire :	
Frais généraux	5.405.927
Intérêts et agios	1.047.735
Charge obligataire	826.277
Amortissement des procédés et brevets	478.397
Amortissements sur immeubles	100.000
Provision pour renouvellement des stocks	27.900.000
	35.758.336

Bénéfice de l'exercice	5.889.461
Report antérieur	4.553.643
Bénéfice disponible	10.443.104

RÉPARTITION :	
Réserves légales	294.475
Dividende	4.300.000
Tantièmes	404.498
Report à nouveau	5.444.133
	10.443.104

L'exercice 1945 s'est déroulé dans des conditions d'exploitation extrêmement difficiles, la Société n'ayant jamais pu obtenir des services de la répartition les quantités de peaux brutes de lapins qui lui étaient nécessaires, quoi qu'elle soit contentée souvent de peaux de qualité inférieure. Sa production n'a représenté que 50 % environ de la moyenne réalisée pendant plus de trente ans. Quant à la fabrication des fourrures de mouton, elle est restée interdite. Les importations de pelleteries étrangères n'ont pas été autorisées. L'exportation des peaux apprêtées et lustrées n'a pas été possible, la Société n'ayant même pas pu satisfaire aux besoins prioritaires du marché français. L'activité de la Société a porté principalement sur le travail à façon de peaux attribuées aux pelletiers et fourreurs.

Tout compte fait, la Société est parvenue à réaliser un chiffre d'affaire en progression de 38 % sur le précédent, mais cette progression est due pour une bonne part à la hausse autorisée des tarifs de façonnage et ventes de peaux pour fourrures.

En ce qui concerne les filiales étrangères, la Chapal-Donner travaille dans de bonnes conditions, mais surtout à façon, ne voulant pas prendre le risque d'acheter des peaux de coupe dont le prix en dollars a plus que quintuplé depuis 1939.

La Société C. et E. Chapal, de Brooklyn, dont l'actif ne comprend que des immeubles, trouve des occasions intéressantes de vente, du fait de la hausse des prix en Amérique.

La Société Wheeler et Cie, créée en Angleterre peu avant la guerre, a vu son usine incendiée; elle a été mise en liquidation par le gouvernement britannique. Un actif de £ 9.500 revenant partie à Chapal, partie à sa filiale la Marchoise, a été portée au compte de Chapal, mais reste bloqué en Angleterre.

Au cours de l'exercice, Chapal a reçu de l'Office des Changes, l'autorisation de transférer le montant du découvert qu'il avait auprès du Crédit Suisse. La liquidation de cette opération a fait ressortir un excédent de provisions antérieurement constituées à cet effet.

Comme la Société mère, les filiales françaises ont vu croître leur chiffre d'affaires, leurs résultats ont varié selon l'importance des hausses de prix autorisées. Dans l'ensemble toutefois, ils ont été bénéficiaires et ont permis d'augmenter, sans toujours les porter à leur plein, les provisions pour le renouvellement des stocks.

d'ailleurs pas tenu rigueur au Conseil : l'action non amortie, dont les cours extrêmes ont été de 2.500 et 4.348 en 1945, vient de s'avancer à 6.500. C'est un cours qu'il ne faut pas mettre en regard du rendement actuel de l'affaire, mais qui peut apparaître défendable aux capitalistes ayant des vues d'avenir un peu lointaines.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

Banque Franco-Chinoise. — Les comptes de l'exercice 1944, se soldant par un bénéfice de 5.074.999 fr., ont été approuvés par l'assemblée du 25 juillet qui a voté un dividende de 5 0/0 pour toutes les actions. Une somme de 2.424.999 fr. a été ajoutée au report à nouveau qui s'élève à 10.869.233 fr. Le rapport signale que, pendant la guerre, les agences en Chine se sont trouvées dans l'impossibilité de couvrir entièrement leurs frais.

Foncière-Transports. — L'assemblée du 26 juillet a approuvé les comptes de 1945, laissant un solde disponible de 6.067.794 fr. Dividende de 55 fr. par action libérée et de 42 fr. 50 par action libérée de moitié. Report à nouveau : 703.212 fr. Les assurances dans la branche transports sont en reprise; l'assurance automobile n'a pas laissé de bons résultats : accidents trop nombreux et indemnités trop élevées.

Canal de Suez. — Nous donnons ci-dessous le décompte, par semestre, des intérêts arriérés mis en paiement le 1er juillet, avec le coupon n° 174, pour les actions de capital :

	Taux nominal	Taux porteur
2 ^e semestre 1940	55,21	21,75
1 ^{er} — 1941	67,24	32,82
2 ^e — 1941	67,16	29,54
1 ^{er} — 1942	66,38	66,38
2 ^e — 1942	67,42	67,42
1 ^{er} — 1943	66,82	66,82
2 ^e — 1943	67,42	67,42
1 ^{er} — 1944	66,82	66,82
2 ^e — 1944	67,42	67,42
1 ^{er} — 1945	66,57	86,43
2 ^e — 1945	67,16	47,59
1 ^{er} — 1946	66,57	66,57

Montant du coupon : 792,19 418,94

Nota. — Le montant du coupon, pour les titres au porteur, résulte de la différence entre les montants positifs et négatifs afférents aux divers semestres.

Usines du Laurium (Cie Française). — A l'assemblée du 30 juillet seront présentés les comptes des exercices 1940 à 1945. Les soldes s'en présentent comme suit :

Exercices	Bénéfices nets Francs	Pertes Francs
1940	905.629	»
1941	423.755	»
1942	9.137.776	»
1943	»	21.915.111
1944	»	10.583.403
1945	»	1.996.870

Après défalcation, d'abord du solde bénéficiaire antérieur, puis de la revalorisation de l'actif-drachmes au bilan subsiste un total défectuaire reporté de 2.068.393 fr.

Montecatini. — Le capital de cette entreprise, qui compte parmi les plus importantes de l'industrie italienne, va être quadruplé et porté à 8 milliards de lire :

1^o Par l'émission au pair de 20 millions d'actions nouvelles de 100 lire, réservées titre par titre aux porteurs des 20 millions d'actions anciennes ;

2^o Par doublement de la valeur nominale des actions, tant anciennes que nouvelles, à la suite de la réévaluation du bilan.

Compagnie du Zambèze. — Les comptes de l'exercice 1945 se sont soldés par un bénéfice net de 7.861.637 escudos, contre 10.268.112 esc. en 1944. Le dividende a été porté à 6 escudos, contre 5, après affectation de 3.810.000 esc. aux provisions, contre 6.600.000 en 1944.

Etablissements Henry Hamelle. — Les comptes des exercices 1942, 1943 et 1944 se sont respectivement soldés par 4.268.433 fr., 3.587.292 fr. et 3.539.742 fr. de bénéfices et le dividende a été fixé pour chacun d'eux à 25 fr. par action, payable le 6 courant.

Au 1^{er} janvier 1945, les réserves s'élevaient à 28 millions, les provisions à 8.945.997 fr. et le reliquat bénéficiaire reporté à nouveau atteint 4.221.414 fr.

L'assemblée extraordinaire a décidé l'augmentation du capital de 7.500.000 fr. à 22 millions-500.000 fr. par incorporation de réserves et distribution gratuite de 2 actions nouvelles pour 1 ancienne. Les parts ayant droit à 25 0/0 des réserves, il a été constitué, à leur intention, une réserve spéciale de 5 millions qui sera distribuée ultérieurement en numéraire.

Selected American Products (Poupié). — La Société se prépare à porter son capital de 11.999.925 fr. à 23.999.850 fr. par la création de 25.263 actions nouvelles de 475 fr. portant jouissance du 1^{er} avril 1946. Elles seront offertes aux actionnaires actuels au prix de 700 francs à raison de une action nouvelle pour une ancienne, les actionnaires étant d'autre part admis à déposer des demandes de cession à titre réductible. La souscription est prévue du 5 août au 5 septembre aux guichets de la Banque de l'Union Parisienne et de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie.

Entreprises Albert Cochery. — Le bénéfice brut de l'exercice 1944-1945 ressort à 12 millions 787.499 fr. Après affectation de 9 millions 747.413 fr. aux amortissements et de 1.050.359 fr. à des provisions, après dotation de la réserve légale, le dividende de l'exercice 1944-1945 a été limité à l'acompte de 30 fr. payé en décembre et il a été reporté à nouveau. L'assemblée s'est tenue le 21 juin.

Ferrand-Renaud. — Une assemblée extraordinaire vient de décider de porter le capital de 30 à 60 millions par prélèvement sur les réserves spéciales de réévaluation.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Bonification de rente pour les petits porteurs

Afin d'améliorer le sort des « économiquement faibles », le ministre des Finances envisage une bonification de rente de l'ordre de 50 0/0 pour les porteurs âgés et non assujettis à l'impôt général sur le revenu. Des dégrèvements en matière de contribution mobilière et d'impôt foncier sont également envisagés.

DECISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE

ATTRIBUTIONS. — EMISSIONS :

Nouvelles Galeries Réunies. — Attribution gratuite de 124.500 act. nouv. de 250 fr., jouiss. 1^{er} août 1946, 1 nouv. pour 5 act. anc. de capital ou de jouissance, coup. 45.

Cie d'Applications Mécaniques. — Emission au pair de 250.000 act. nouv. de 500 fr., jouiss. juillet 1946, du 25 juillet au 31 août, 5 nouv. pour 4 anc., coup. 33.

ADMISSIONS :

Anciens Etabl. Alphonse Binet. — 3.000 obl. de 5.600 fr. 4 0/0, émises à 4.390 fr., admises à la cote le 18 juillet.

Energie Electrique du Nord de la France. — 25.000 oblig. de 10.000 fr. 4 0/0 émises à 9.800 fr., admises à la cote le 17 juillet.

Sté Gie des Compteurs de Voitures (Taximètres). — Promesses d'act. nouv. émises en janv.-fév. 1946, admises à la cote à titre spécial le 19 juillet.

Cie d'Aguilas. — 120.000 act. nouv. de 125 fr., n° 120.001 à 240.000, admises à la cote le 22 juillet.

Sté Alsacienne de Constructions Mécaniques. — Promesses d'act. nouv. émises en juin-juillet 1946, admises à la cote à titre spécial le 22 juillet.

Banque de Paris et des Pays-Bas. — 71.000 act. nouv. de 500 fr., n° 1.350.001 à 1.421.000 (impôt de solidarité) admises à la cote le 24 juillet.

Cie Auxiliaire de Navigation. — 4.000 act. nouv. de 500 fr., n° 77.001 à 81.000 (impôt de solidarité), admises à la cote le 24 juillet.

Sté d'Applications Industrielles. — 26.312 act. nouv. de 100 fr., n° 509.001 à 526.312 (imp. de solidarité), admises à la cote le 24 juillet.

DECISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE DES COURTIERS EN VALEURS

ATTRIBUTIONS. — EMISSIONS :

L'Épargne. — Attribution gratuite de 252.500 act. nouv. de 100 fr., 1 nouv. pour 1 anc., coup. 95, et émission à 200 fr. de 101.000 act. nouv. de 100 fr., du 1^{er} août au 26 septembre, 2 nouv. pour 5 anc., coup. 94.

DROITS DE SOUSCRIPTION

PARQUET	Cilure négociation	Cours
Tramways Indochine, c. 84 ou 48	24 Sept.	130 dm
Salines Djibouti, c. 25, 1 p ^r 1 à 250 fr.	5 Août	1445 ..
G ^r Radiologie A ou B c. 23, 1 p ^r 1 à 875 fr.	31 Août	360 ..
Applicat. Mécaniq. c. 33	26 Août	4550dm
COURTIERS		
Mocupia, 1 p ^r 2 à 225 fr.	31 Juil.
« c. 3, 6 p ^r 5 parts	31 Juil.
L'Alfa, c. 2, 1 p ^r 4 à 560 fr.	31 Juil.
Cultures Trop. Afr., 1 p ^r 2 à 115 fr. r.F.A. soit 195 fr. métrop.	7 Août	35 ..
Moulins Maghreb, c. 16, 3 p ^r 4 à 190 fr.	13 Août	240 ..
Galeries Barbès, c. 9, 1 p ^r 1 à 500 fr.	13 Août	700dm
Rocheportaise d'Alim., c. 43, 1 p ^r 1 à 600 fr.	11 Sept.	5900 ..

DROITS D'ATTRIBUTION

Parquet. — Union Ind. Crédit 190; Urbaine et Seine 33; Electr. Ouest-Africain 921; Electro-Câble 725; Soie, c. 13 1.100; Pont-à-Mousson 7.100; Auby (vert) 1.151; Nouvelles Galeries 325; Paris-France 1.295.

Courtiers. — Albi. action 75, part 170; P.I.C.A. 130; Uniprix 360; Plantations Réunies Ouest-Africain 59; Commission Ardoisières d'Angers 90 of; Comète 4.200; Ind. et Comm. des Tubes c. 26 2.025, c. 27 475; Pastorale Africaine 3.150; Constr. Générales et Travaux Publics 1.775; Huiles de Pétrole 459; Minerais de la rGande-Hie 760; Bautos 2.760.

HORS COTE

RELEVÉ DES COURS MOYENS DE VALEURS NON ADMISES A UNE COTE

Cours au 31 juillet 1946	
Agricole de l'Annam priv. 900 of., ord. 900 of.	Babeck et Wilcox 1.875; Banque d'Etat du Maroc 35.000; Blaynard (émiss. 1944) 265, (émission 1945) 312; Bongola 360, part 898; Borralha 5.700; Braseries Ouest Africain 8.650, part 17.250; Brazilian Traction, c. 25 3.000 of.; Buen Tono (El) ord. 1.830, préf. 1.715; Cammon (Etains) 171; Caoutchouc, Caouca Cameroun 1925 363, 1942 325, part 5.800; C. H. A. D. E. (tit. rec.) A, B, C 26.000, D 5.500, E 5.350; Commerce Africain 600, part 1.624; Djerrada 11.500, part 22.500; Djebel Salrhaf 629; Eaux, Electricité d'Annam 412; Franco-Maroc (ex Paris-Maroc) 151, part 1.700; Fcais Nouvelles Hébrides 820, part 270; Gaz et Eaux de Tunis 2.750, jouiss. 2.300; Golfe de Guinée 800, part 1.200; Gundafa 1.600 of., part 1.900; Kabylie (libres) 295, part 834; Miliana ord. 870, priv. 920; Minière Sud-Ouest part 15.000; Molybdène 870 of., part A 2.133, part B 145; Namkok unités 380, part 3.900 dm.; Nationale de Navigation 470 of., part 4.725; Palhé-Marconi 1.400, jouiss. 915 dm.; Péninsulaire des Etains 324; Pia-Ouac 440 dm.; Sand Selection, c. 25 1.075; Sahanavo ord. 515, priv. 550 dm., part 950; Silleda (Etains) 270, part 910 dm.; Sports et en Afrique 790, part 5.750; Tréfilerie et Câblerie de Lens 871.

A GENÈVE

	24 juillet	31 juillet
Crédit Suisse	783 dm	728 ..
Sté Banque Suisse	675 dm	687 ..
Electrobank	547 ..	568 ..
Sopafin	280 dm	280 dm
Italo-Suisse priv.	66 dm	67 ..
Sté Gén. Ind. Elec.	175 ..	176 ..
Italo-Argentine	124 ..	122 ..
Totis	58 ..	55 dm
Lonza	900 ..	903 dm
Aluminium	1580 ..	1570 dm
Electrolux	152 dm	160 ..
Separator	139 ..	147 ..
Nickel	144 ..	145 dm
Kennecott	140 dm	139 dm
Motor Columbus	548 ..	543 ..
Royal Dutch	530 ..	530 ..
Trifall	6 dm	6 dm
Nestlé	1126 ..	1120 ..
S. K. F.	290 dm	295 dm
Brown Boveri	945 ..	940 ..

A MONTRÉAL

Table with 2 columns: 24 juillet, 31 juillet. Lists various commodities like Aluminum, British Colum. Power, Canadian Celanese, etc.

EAUX

Table listing water utility companies and their financial data, including 1/7 Applic. Hydraulique, 1/7 Banlieue Paris, etc.

ELECTRICITE

Table listing electric utility companies and their financial data, including 1/7 Alep (L.), 1/7 Alsac-Lorraine Elect., etc.

TIRAGES FINANCIERS

LISTES DES TIRAGES PUBLIÉS AU JOURNAL OFFICIEL :

6 juillet. — Chemins de fer Vicinaux 4 0/0 1904, 4 0/0 1910, 3 1/2 0/0 1898 (t. 27 juin et r.). — Vautheret, Gros et Laforge 4 1/2 0/0 1943 (r.). — Cie Immobilière Française 4 0/0 1945 (t. 13 juin). — Emprunt Algérien 3 0/0 1902 (t. 2 mai). — Fonderies, Laminiers et Ateliers de Biache-St-Vaast 4 1/4 0/0 1942 (t. 25 juin et r.). — Chemins de fer Secondaires du Nord-Est, obl. Saint-Quentin-Genève (t. 1er juillet et r.). — Spiros 6 0/0 1930 et 1931 (t. 15 juin et r.). — Cie Gie des Industries Textiles (Allart-Rousseau) 4 1/4 p. 100 1944 (r.). — Pneumatiques Dunlop 4 0/0 1942 (t. 6 juin et r.). — Gaz et Electricité pour la France et l'Algérie 5 0/0 1931 (t. 21 mai et r.). — Ferodo 3 3/4 0/0 1945 (t. 26 juin). — Transport d'Énergie Electrique 4 1/4 0/0 1943 (t. 13 juin et r.).

Coupons

Table with 3 columns: Date, Nomin. C.C.D.V.T., Port. Lists various coupon payments for companies like Chemins de Fer, 1/7 Anvin à Calais, etc.

(*) Impôt à déduire pour les valeurs étrangères.

Bilans

BANQUE DE FRANCE Situation du 13 au 25 juillet 1946 (en millions de francs)

Table showing the balance sheet of the Bank of France, including ACTIF (Encaisse-or, Comptes cour. postaux, etc.) and PASSIF (Billets au porteur, Compte courant de Trésor, etc.).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Table showing the balance sheet of Société Générale, including ACTIF (Caisse, Trésor public, Banque d'émission, etc.) and PASSIF (Comptes de chèques, Comptes courants, etc.).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Sté Anonyme au capital de 750 millions de fr. Situation au 31 mai 1946

Table showing the balance sheet of Société Générale, including ACTIF (Caisse, Trésor public, Banque d'émission, etc.) and PASSIF (Comptes de chèques, Comptes courants, etc.).

HORS BILAN

Table showing off-balance sheet items, including Engagements par cautions et avals, Effets escomptés circulant sous notre endos, etc.

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

La situation au 31 mai 1946 se totalise à 16 milliards 914 millions contre 15 milliards 549 millions le mois précédent.

Au passif, les dépôts de la clientèle s'élèvent à 15,723 millions en augmentation de 1,254 millions; les acceptations à payer passent de 333 à 460 millions.

A l'actif, les postes « Caisse, Trésor public, Banques d'émission, Banques et Correspondants, Portefeuille Effets, Coupons », présentent dans l'ensemble une plus-value de 1,309 millions; les comptes cotrants débiteurs sont en diminution de 10 millions.

AVIS, INSERTIONS ET RÉCLAMES

CHARGEURS RÉUNIS

Siège social : 3, boulevard Malesherbes, Paris

L'Assemblée générale du 26 juillet a approuvé à l'unanimité le bilan et les comptes de l'exercice 1945-46 ainsi que l'ensemble des résolutions. Le solde bénéficiaire a permis la distribution d'un dividende brut de 30 fr. par action et de 13 fr. 32 brut par part de fondateur.

STANDARD FRANÇAISE DES PÉTROLES

82, avenue des Champs-Élysées, Paris

L'Assemblée générale ordinaire de la Société s'est tenue au siège social, le 30 juillet, sous la présidence de M. Robert André; elle a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1945, la réévaluation du bilan au 31 décembre 1945, qui fait apparaître une plus-value de l'ordre de 2,352 millions de francs, et a décidé de reporter à nouveau les bénéfices de l'exercice, après dotation du fonds de réserve légale.

M. H. J. Chevallier n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat au Conseil. Avec l'adjonction de deux nouveaux administrateurs, le nouveau Conseil est constitué par : MM. Robert André, président, colonel C. G. Irish, A. Leenhardt, Léon Martin, E. Oudot, S. Scheer.

Imprimerie Dubois et Bauer 34, rue Laffitte, Paris (9e). Le Gérant : J. de SAINT-ALBIN.

COMPTEURS ET MATÉRIEL D'USINES À GAZ

Siège social : 17, rue d'Azot, Paris

Les actionnaires sont convoqués, pour le mardi 6 août 1946, en Assemblée générale ordinaire, en vue d'approuver les comptes de l'exercice 1945, de fixer le dividende et de procéder à la nomination d'administrateurs.

Le même jour est convoquée une Assemblée générale extraordinaire, en vue d'autoriser le Conseil d'Administration à augmenter le capital social tant en numéraire que par distribution de réserves et à mettre certains articles des Statuts en harmonie avec la législation actuelle. L'article 27 sera modifié en vue d'accorder au Conseil la faculté d'émettre tous emprunts obligataires qui seraient nécessaires à la bonne marche de la Société.

OMNIUM IMMOBILIER TUNISIEN

L'Omniun Immobilier Tunisien a tenu le 29 juin ses assemblées générales ordinaire et extraordinaire.

L'Assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1945 se soldant par un bénéfice net de 6.068.416 fr. 94. Elle a voté la mise en distribution d'un dividende de 45 fr. brut par action de jouissance.

L'Assemblée extraordinaire a donné mandat au Conseil de continuer l'étude de la réévaluation éventuelle du bilan. Elle a autorisé le Conseil à reconstituer, sans attendre cette réévaluation, le capital de 24.000.000 remboursé aux actionnaires en 1942, lors des événements qui pourraient faire craindre pour l'avenir de la Tunisie. Cette reconstitution se fera vraisemblablement sous forme de l'émission en Tunisie de 45.000 actions nouvelles de capital émises aux environs du pair et réservées par priorité aux actionnaires actuels.

L'Assemblée a décidé que, nonobstant cette émission, en cas de réévaluation du bilan et incorporation au capital des réserves ou des plus-values de réévaluation, les vingt-quatre premiers millions à provenir de ces incorporations éventuelles seraient attribués aux actions de jouissance actuelles. Les statuts ont été modifiés en conséquence pour faire état, avant tout appel de nouveaux capitaux, de cette attribution prioritaire.

Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

UNION SUCRIÈRE DE L'AINSE (U. S. A.)

Messieurs les Actionnaires sont avisés que la Société a vendu ce jour toutes les actions de la Société Sucrière de Rio Branco qu'elle possédait à la Société Franco-Brésillienne de Participations, société anonyme au capital de 10 millions divisés en 80.000 actions de 125 francs libérées du quart.

Nous avons obtenu que chaque actionnaire de l'U. S. A. puisse acheter au pair une action de la Société Franco-Brésillienne de Participations pour chaque action U. S. A. possédée par lui, en versant actuellement la somme de 31 fr. 25 et, ultérieurement, le montant libéré de l'action.

Ce droit pourra s'exercer pendant un délai de trois ans à partir du 1er août 1946.

Les actionnaires devront, à cet effet, présenter chez la Banque Générale pour le Commerce Étranger, 7, rue du Helder, Paris, le coupon n° 17 de l'action U. S. A. ou le certificat nominatif.

Les actionnaires peuvent obtenir tous renseignements en se présentant au siège social, 15, rue du Louvre, Paris.

Paris, le 29 juillet 1946.

Le Conseil d'Administration.

PRODUITS CHIMIQUES « LION NOIR »

Cette Société procède actuellement à l'augmentation de son capital de 34.250.000 fr. à 51.375.000 fr., par émission à 500 fr. dont 250 fr. de prime, de 68.500 actions nouvelles à libérer intégralement à la souscription (1 nouvelle pour 2 anciennes; Joe 1/7/46. Droit de souscription Op. n° 13).

Les souscriptions sont reçues du 1er août au 14 septembre 1946 à la Société, à la Banque Transatlantique, à la Sté Gie de Crédit Industriel et Commercial et banques affiliées.

Notice au B.A.L.O. du 29 juillet 1946.

LES BONS DE LA LIBÉRATION A INTÉRÊT PROGRESSIF SONT REMBOURSABLES À VUE SANS AUCUNE FORMALITÉ AU BOUT DE SIX MOIS

LES BONS DE LA LIBÉRATION A INTÉRÊT PROGRESSIF sont exempts de tous impôts sur le revenu